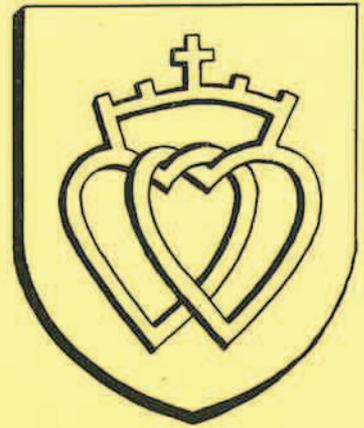


LA ROCHE-SUR-YON



AMICALE

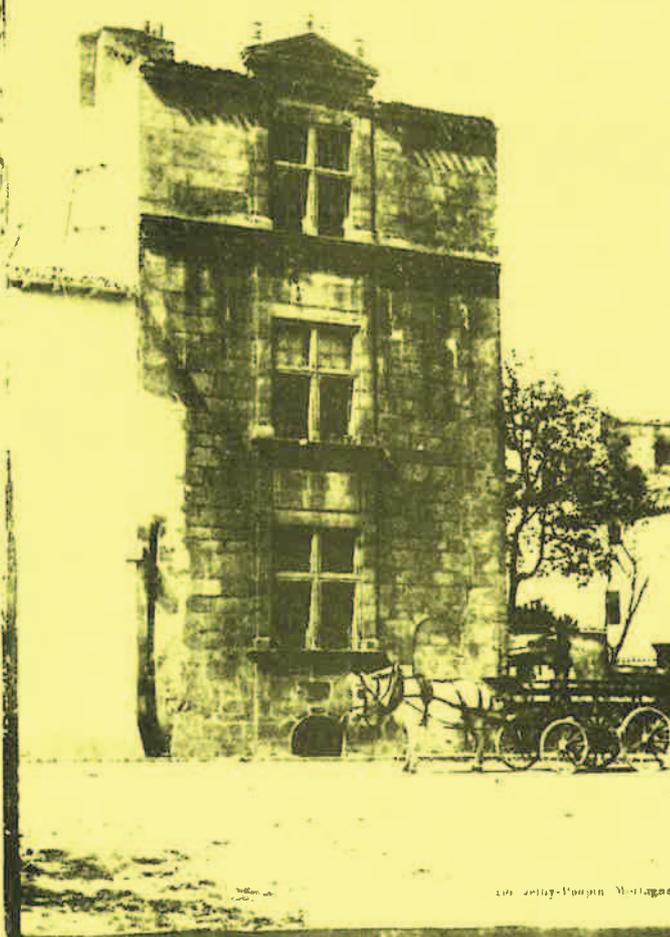


VENDEE

PHILATELIQUE YONNAISE

BULLETIN TRIMESTRIEL
DE PHILATELIE ET D'HISTOIRE POSTALE

481. LA ROCHE-sur-YON (Vendée) — Place de l'Horloge
Vieille Maison, datant de 1506, où coucha Napoléon



ROCHESURYON

(L'Ancien Régime)

79
LA-ROCHE-SUR-YON
(de Première République)

P.79.P.
NAPOLÉON
(de Premier Empire)

DÉB. 79
BOURBON-VENDEE
(de Restauration)



(de Second Empire)



(de 3^e République)

N° 10



FOYER PILOTE LUMINAIRES

35 - Boulevard A. BRIAND

85 000 : LA ROCHE-SUR-YON

Magasin spécialisé

lustrierie tous styles

350 m² d'exposition

pour **BIEN** vous servir

Voilages et décors fenêtres

A. DOUTEAU
artisan tapissier
LA ROCHE-SUR-YON

19, rue Védrières
Tél. : 37-18-31

TISSU MURAL TENDU
REFECTION SALONS, ET LITERIE DANS LA JOURNEE



GRUPE DE PARIS

MAURICE CLAVERIE
ASSURANCE LA PATERNELLE
RESIDENCE LYAUTEY
6, PLACE DE LA VENDEE
85000 LA ROCHE-SUR-YON
TEL. 37.26.12

hible

DÉMÉNAGEMENTS

AGENCE DE VOYAGES

TÉL.

(51) 37.23.84

48, rue de Verdun
La ROCHE-sur-YON

ASSURANCES
INCENDIE AUTO
VIE-RESPONSABILITE CIVILE
AVIATION-MARITIME



LES PAVILLONS

vendée sud loire

BUREAU D'ÉTUDES

Bd Auguste Durand - 85600 **MONTAIGU**

Téléphone 94.05.95 et 94.00.85

Constructions traditionnelles

Plans sur mesures

Un service complet :

ETUDE DE PLAN - DEMARCHES ADMINISTRATIVES

PLAN DE FINANCEMENT - SURVEILLANCE DES TRAVAUX

BEAUTE

COIFFURE

MANUCURE

SOINS DES

CHEVEUX

Salons

FRANCHETEAU

Roger

HOMMES - DAMES

Tel : 94.02.66

7, Place Dugaet Matifeux

85600 MONTAIGU

PEUGEOT



RINEAU E.

AGENT

VÉHICULES NEUFS
ATELIER - MÉCANIQUE
TOLERIE - PEINTURE

Route de Cholet - 85600 MONTAIGU

T. (51) 94.00.92

CAISSE D'ÉPARGNE

12, place de La Préfecture Tél. 37-03-00



DÉPÔTS - PRÊTS
COMPTES CHÈQUES

78, rue Jacques Cartier Tél. 62-61-77

Centre Commercial La Garenne Tél. 62-61-83

*Centre Commercial La Généraudière
Tél. 37-11-01*

*80, rue du Général Guérin - Bourg-sous-la Roche
Tél. 62-31-51*

Pour ceux qui veulent compter plus

CASTIES SPORT

tout pour le sport

7, Rue Thiers

LA ROCHE SUR YON

offres marcophiles

A. TOUTGHALIAN
6, rue des Couvaloux
92150 Suresnes

Tél. 506.74.39

ACHAT de Marques postales
et timbres sur lettres tous pays

-Réponse rapide à toute proposition-
VENTE UNIQUEMENT PAR CORRESPONDANCE

(Spécimen sur simple demande)

Rubrique régulière d'oblitérations
et d'affranchissements 1600 - 1950.

BULLETIN

DE L'AMICALE PHILATELIQUE

YONNAISE

Numéro 10

MARS 1981

Sommaire

2	°° <i>Le Mot du Président</i>	Y. PAUVERT
3	°° <i>Nos Jeunes à l'honneur</i>	Y. PAUVERT
4 à 10	°° <i>Les Guichets annexes dans la Vendée d'aujourd'hui</i>	G. ABERT
11	°° <i>La Vie de l'Amicale</i>	
12. 13	°° <i>Maximécanophilie</i>	M. BRUNO
14 à 16	°° <i>Les Tarifs postaux de 1876 à 1932</i>	Y. PAUVERT
17	°° <i>Réflexions marcophiles</i>	P. BENINI
18 à 23	°° <i>Les Autoplans de Vendée</i>	Y. PAUVERT
24 à 30	°° <i>Le Bureau-Gare de La Roche-sur-Yon</i>	M. BRUNO
31	°° <i>Les Tirages des "SABINE"</i>	G. ABERT
32 à 36	°° <i>Si l'Assemblée Générale m'était contée</i>	
37	°° <i>Informations</i>	
38 à 41	°° <i>Ces bons vieux Timbres</i>	D. PERISSE
42	°° <i>Quelques beautés du vocabulaire</i>	R. MOREAU
43	°° <i>Compliments et contradictions</i>	
44	°° <i>Quelques fantaisies ...</i>	
45	°° <i>... et curiosités</i>	
46	°° <i>D'autres, mais pas de "chez nous".</i>	

Directeur de la Publication : Yves PAUVERT
Impression des textes : A.T.A.C.
Impression des pages publicitaires : BUROPLAN
Boulevard d'Angleterre
85000 LA ROCHE-SUR-YON

LE MOT DU PRESIDENT

Lisez ou relisez l'éditorial du Président GOURIN paru dans le numéro de PHILATELIE FRANCAISE de janvier dernier. Il est très évocateur...

Nous vivons en effet une époque où l'appât de gain est LE seul but de l'existence ! Comment un responsable des échanges dans une association philatélique, fédérée ou non, peut-il en arriver là et tromper aussi grossièrement les collectionneurs ? Comment un collectionneur de SABINE peut-il acheter 10 frs un timbre surchargé manuellement au crayon feutre ? Il existe pourtant suffisamment, et depuis l'origine de la philatélie, des faux, des truqués, des maquillés, des oblitérations fabriquées pour qu'un collectionneur digne de ce nom s'interroge au moment de l'acquisition d'une telle pièce ! Des experts en renom (ils ne m'en voudront pas de le dire) se sont parfois trompés dans leur jugement, bien sûr, mais ils excusables car, lorsque de telles imitations apparaissent sur le marché, on n'en sait pas souvent grand chose. Et ces faux ont été souvent si bien imités ! Mais une SABINE surchargée au feutre ... Quand même !

Entendons-nous bien toutefois. Il existe des faux pour tromper la Poste qu'il ne faut pas confondre avec ceux fabriqués pour abuser le collectionneur. Le premier doit, à mon avis, être inclus dans une bonne collection, spécialisée ou non, mais pas le second. Du reste, certains faux (je pense aux SEMEUSES) valent bien plus cher que les originaux. Leur tirage a été toujours très limité et ils deviennent une rareté sur enveloppe ayant normalement circulé. Le dernier connu, vous le savez, est le BEQUET à 0,50 frs découvert en 1975. On en cerne mal l'origine et il est difficile de connaître l'intention réelle du faussaire ...qui court toujours, et pour cause !

Le collectionneur peut, dans ce cas, se trouver devant un dilemme : acheter ou ne pas acheter ? Soyez persuadé que, dans 90% des cas, il achètera, parfois fort cher, en se disant qu' "un tiens vaut mieux que deux tu l'auras". Mais soyez sourd à sa colère ou à sa virulence le jour où il est prouvé qu'il s'agit d'un faux, sans valeur, fabriqué pour tromper le collectionneur trop crédule.

Heureusement pour nous tous, ce sont des cas isolés, mais de grâce, n'écoutez pas l'appel des sirènes...

Y. PAUVERT

=====

=====

NOS "JEUNES" A L'HONNEUR



Jean-Pierre HURTAUD, 26 ans, et Dominique PAYEN, 21 ans, deux de nos jeunes passionnés qui s'accrochent vraiment, ont eu récemment l'honneur de la presse régionale pour les succès remportés dans des expositions philatéliques internationales en 1980.

Jugez vous-même : à LONDRES, Jean-pierre a récolté une médaille de bronze-argenté, à MADRID, une médaille de bronze, à BOIS COLOMBES (exposition franco-roumaine), la médaille de la Ville pour sa collection sur les PASTEUR. Quant à Dominique, son palmarès est aussi éloquent : à LONDRES, une médaille de bronze-argenté, à EINDHOVEN, une médaille de bronze, à MADRID, une médaille de bronze-argenté.

Soyez persuadés qu'ils ne s'arrêteront pas en si bon chemin, bien que le plus âgé passe cette année dans la section "adultes". Jean-pierre HURTAUD pense pouvoir être admis à participer dans cette catégorie à l'exposition nationale qui se tiendra cette année à VICHY, et, si une médaille d'argent lui était décernée, des horizons nouveaux s'ouvriraient devant lui. Quant à Dominique PAYEN, moins âgé, je me suis laissé dire qu'il préparait deux expositions ... en AUTRICHE et au JAPON !

Bravo nos jeunes, vous êtes dans la bonne voie, et félicitations de tous les Membres de notre Amicale !

Le Président



- RESERVEZ VOS ACHATS
A NOS AIMABLES ANNONCEURS.
- FAITES-VOUS CONNAITRE
D'EUX ...
- VOUS NOUS AIDEREZ POUR
L'AVENIR !

M E R C I !

les guichets annexes

dans la vendée d'aujourd'hui

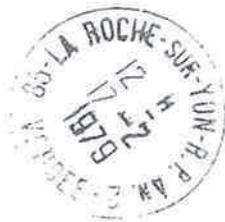


L'Idéal d'une organisation postale serait de pouvoir établir un bureau ouvert au public dans chacune des communes du département, mais pour des raisons de coût et de meilleure gestion, l'Administration des PTT a été amenée à scinder les bureaux des grandes agglomérations pour les éclairer dans les quartiers, et à l'inverse à ne mettre à la disposition des habitants des petites communes, voire des hameaux un bureau ouvert sous certaines conditions.

Il convient donc de définir la différence existant entre une ANNEXE et un GUICHET ANNEXE.

Il y a quelques années, les guichets annexes étaient implantés exclusivement dans les villes; leur dénomination était très simple puisque ces établissements portaient le nom de leur bureau d'attache suivi de l'indication "ANNEXE 1, 2, 3 etc...", ce qui permettait une localisation suffisante.

R.P.



Or, la formule du guichet annexe a été utilisée depuis pour la desserte de certaines localités rurales. Ces guichets annexes étant rattachés à un bureau situé dans une autre commune, le système de dénomination en vigueur s'est alors révélé insuffisant puisqu'il ne permettait plus de savoir immédiatement dans quelle localité l'établissement fonctionnait.

satem



Un problème de même nature existait dans les localités saisonnières dotées uniquement d'un guichet annexe.



S. A. C. E. M.

8 rue Anatole France

BP 204

85000 - LA ROCHE SUR YON

La circulaire n° 177 du 27 Octobre 1972 fixe les nouvelles règles de dénomination de ces établissements de la manière suivante :

1°) Implantation des guichets annexes en zones rurales

a) guichets annexes fixes.

Les guichets annexes fixes provenant de la suppression d'une recette de plein exercice ou d'une recette distribution conserveront le nom de l'établissement qu'ils remplacent

sacem



Si le guichet annexe provient de la transformation d'une agence postale ou s'il est une création pure, il gardera le nom de l'agence postale ou prendra celui de la localité.

Toutefois, pour des raisons d'ordre pratique l'abréviation "GA" devra figurer obligatoirement à la suite du nom sur les griffes et timbres à date.

b) guichets annexes mobiles

Les guichets annexes mobiles, gérés par les agents du service général, conserveront leur dénomination actuelle : nom du bureau d'attache suivi d'annexe mobile 1, 2, etc...

c) cas particulier

Lorsque plusieurs guichets annexes fixes sont gérés dans la même journée par un même agent, pour des raisons partiques, il a été admis qu'ils ne formeraient qu'un seul établissement. Dans ce cas l'appellation globale à retenir est celle du bureau d'attache suivi d'annexe 1, 2...



2°) Implantation des guichets annexes dans les zones urbaines

L'appellation ancienne est maintenue : nom du bureau d'attache suivi d'annexe 1,2 etc...



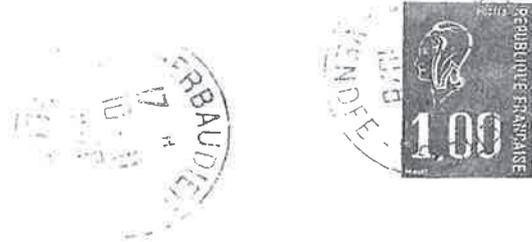
L'Administration n'est cependant pas opposée à ce que ces établissements aient une dénomination identique à celle des recettes succursales, à condition toutefois de compléter le nom par la mention "GA"

Les deux formules ci-dessus pourront donc être appliquées indifféremment.



3°) Implantation des guichets annexes dans les stations balnéaires

S'il n'existe pas de bureau portant le nom du site dans lequel est créé le guichet annexe, celui-ci prend l'appellation du secteur géographique dans lequel il est implanté suivi de la mention "GA"



Dans le cas contraire, c'est la règle prévue dans les zones urbaines qui est applicable.

MAIRIE DE SAINT-HILAIRE-DE-RIEZ

85270 SAINT HILAIRE DE RIEZ

Clos *nécessité.*
Le Maire

COMITÉ des VACANCES et de LOISIRS
de la

PLAGE des DEMOISELLES
CENTRE ADMINISTRATIF
85270 ST-HILAIRE-de-RIEZ



SACEM

Après ce très bref aperçu, voici quels sont les guichets qui sont encore en fonctionnement à ce jour :

GUICHETS ANNEXES RURAUX

BUREAU	BUREAU D'ATTACHE	Date de création
CHALLANS ANNEXE 1	CHALLANS	16.07.71
LA CHATAIGNERAIE ANNEXE	LA CHATAIGNERAIE	02.01.68
FONTENAY LE COMTE ANNEXE 1	FONTENAY LE COMTE	01.10.68
LA MOTHE ACHARD ANNEXE 1	LA MOTHE ACHARD	01.07.74
MOUILLERON EN PAREDS ANNEXE 1	MOUILLERON EN PAREDS	01.10.72

GUICHETS ANNEXES URBAINS

BUREAU	BUREAU D'ATTACHE	Date de création
LA BARRE DE MONTS ANNEXE 1 (saisonnier)	LA BARRE DE MONTS	15.06.71
LA FAUTE SUR MER GA (saisonnier)	L'AIGUILLON SUR MER	01.06.73
LA ROCHE SUR YON ANNEXE 2	LA ROCHE SUR YON RP	04.03.74
LES SABLES D'OLONNE ANNEXE 1	LES SABLES D'OLONNE	01.05.67
LES SABLES D'OLONNE ANNEXE 2 (saisonnier)	LES SABLES D'OLONNE	01.06.72
ST HILAIRE DE RIEZ ANNEXE 1 (saisonnier)	ST HILAIRE DE RIEZ	01.07.69
ST HILAIRE DE RIEZ ANNEXE 2	ST HILAIRE DE RIEZ	01.06.75
ST HILAIRE DE RIEZ ANNEXE 3	ST HILAIRE DE RIEZ	15.06.75
ST JEAN DE MONTS ANNEXE	ST JEAN DE MONTS	17.06.68
LA TRANCHE SUR MER ANNEXE 1 (saisonnier)	LA TRANCHE SUR MER	01.07.70
LE VIEIL GA	NOIRMOUTIER EN L'ILE	15.06.73

Il reste que les avis sont partagés quant au libellé des timbres à date. Notre ami François RUCHAUD des SABLES D'OLONNE considère par exemple qu'il y a erreur dans les cas suivants :

CHALLANS ANNEXE 1 serait une annexe mobile: LE PERRIER et SALLERTAINE

LA MOTHE ACHARD ANNEXE 1 serait une annexe mobile : LANDERONDE et
LES CLOUZEAUX

ST JEAN DE MONTS ANNEXE serait une annexe urbaine et non rurale

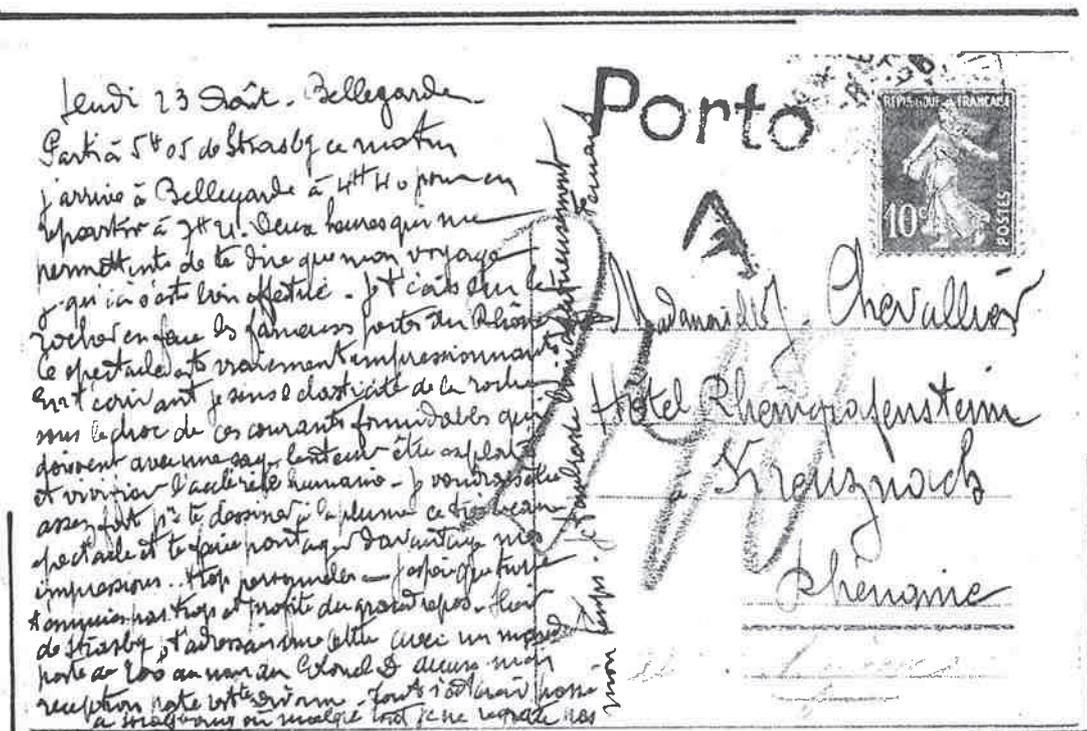
LA TRANCHE SUR MER ANNEXE 1 serait un Guichet Annexe (pourquoi ne pas avoir gravé GA et précisé le quartier)

LE VIEIL GA - Guichet annexe de Noirmoutier
(ou est passé le nom de la commune?)

Il est vrai qu'un libellé tel que ST JEAN DE MONTS CONGRES GA ou encore LA TRANCHE SUR MER GRIERE GA ou NOIRMOUTIER LE VIEIL GA serait beaucoup plus précis et pas plus difficile à graver sur le timbre à date. Par exemple, savez-vous où se trouve le bureau de LA CHATAIGNERAIE ANNEXE ?

Il nous reste à espérer que l'avenir apportera les simplifications souhaitées, en tout cas cela nous aura permis de nous distraire un peu et c'est là l'essentiel.

Gérard ABERT



REGARDEZ BIEN CETTE CARTE : que signifient les mentions PORTO apposée par griffe linéaire, et "200" au crayon bleu ? (réponse prochain bulletin...)

LA VIE DE L'AMICALE



D E C E S

Notre Collègue René GAILLARD nous a quitté à l'âge de 71 ans à l'issue d'une longue maladie . Nos sincères condoléances à sa famille.

Mme ROYER, épouse de notre ancien Président, est décédée subitement le 28 janvier dernier. Que notre ami Bernard soit assuré de la compassion de tous les amicalistes qui participent à sa peine.

NOUVEAUX ADHERENTS

- M. Dominique PAYEN, La Roche-sur-Yon
- M. GAILLARD, La Roche-sur-Yon
- M. Gilles POUPET, Rochefoucauld (Charente)

DEMISSION

- M. Lucien AYMARD, La Roche-sur-Yon

RETARDATAIRES, PENSEZ AU TRESORIER ...

Quelques-uns d'entre vous ont "oublié" de verser leur cotisation de 1981 au Trésorier de notre Amicale, M. CHARRIER, 8 rue Pasteur à La Roche-sur-Yon.

Vous n'avez pu vous rendre à l'Assemblée générale, vous n'avez pu assister à la réunion de janvier, vous ne pourrez assister à celles de février et de mars (tiens, ne seriez-vous pas négligent ?), mais je suis certain que vous prendrez le temps de rédiger un chèque de 70 frs et que vous l'enverrez à notre Collègue (adresse ci-dessus)...! Ne serait-ce que pour nous éviter des frais (postaux) de rappel et ... pour libérer votre conscience. MERCI

Le Président



" S'il n'en reste qu'une (à droite),
"ce sera celle-là !"...



Votre EBENISTE

MEUBLES MOREAU

Fabricant

BELLEVILLE - sur - VIE

Tel ; magasin : 98.12.62

fabrique : 98.11.13

Pour vos lunettes

LENTILLES DE CONTACT

2 Magasins à votre service

COMMOY

16, Place du Marché - Tél. 37.02.89

29, Rue Georges-Clemenceau - Tél. 37.49.09

85000 LA ROCHE SUR YON

POISSONNERIE

"chez ANDRE"

26, rue Foch

LA ROCHE SUR YON

Tel : 37.11.14

Arrivage journalier
des SABLES D'OLONNE

★
aux halles : Mardi

Jeu

Samedi

BARBOTEAU anciennement MARIONNEAU

8, Rue Foch (Près du Rex)
LA ROCHE SUR YON
Tél. 37 08 91



ANTIQUITÉS



OCCASIONS

Meubles régionaux
Sièges
Bibelots
Cartes

Hall d'exposition
ENTREE LIBRE

- ELECTRICITE GENERALE -

TELEVISION - CHAUFFAGE ELECTRIQUE
ELECTRO-MENAGER -
ANTENNES TELEVISION

louis le goff

Magasin : 5, Rue Raymond-Poincaré
Atelier-Bureaux : 6, Rue Lazare-Carnot

LA ROCHE-SUR-YON

Tél. : 37-09-19

Vous pensez CADEAUX...

Dites

SESAM'

qui vous propose

**ses cadeaux personnalisés
ses gadgets
ses cadeaux d'affaires**

SON CHOIX

SES PRIX

M^{me} BARALHÉ

M^{me} GADIOU

15, rue Georges-Clemenceau - 85000 LA ROCHE SUR YON

Tél. (51) 37.08.53

PAPETERIE

ROBERT AVIZOU



**Fournitures de bureau
et philatéliques**



Maison du STYLO

Maison des CADEAUX



7 Place Napoléon LA ROCHE sur YON

Tél. (51) 37.15.94

Comptoir du Marche Commun

C est Moins Cher ...

13 Bd Louis Blanc
85000 LA ROCHE sur YON

**GROSSES REMISES
sur**

**ELECTRO. MENAGER et
TELEVISION**

Exemple :

REMISE 20%

sur aspirateur **VOLTA**

**SERVICE APRES VENTE
CREDIT jusqu'à 21 MOIS**

UNE COLLECTION ATTRAYANTE ET INSTRUCTIVE * * * *

LA MAXIMÉCANOPHILIE



Ne soyez pas rebuté par ce mot qui peut vous paraître rébarbatif et, par voie de conséquence, laisse supposer une collection difficile à réaliser.

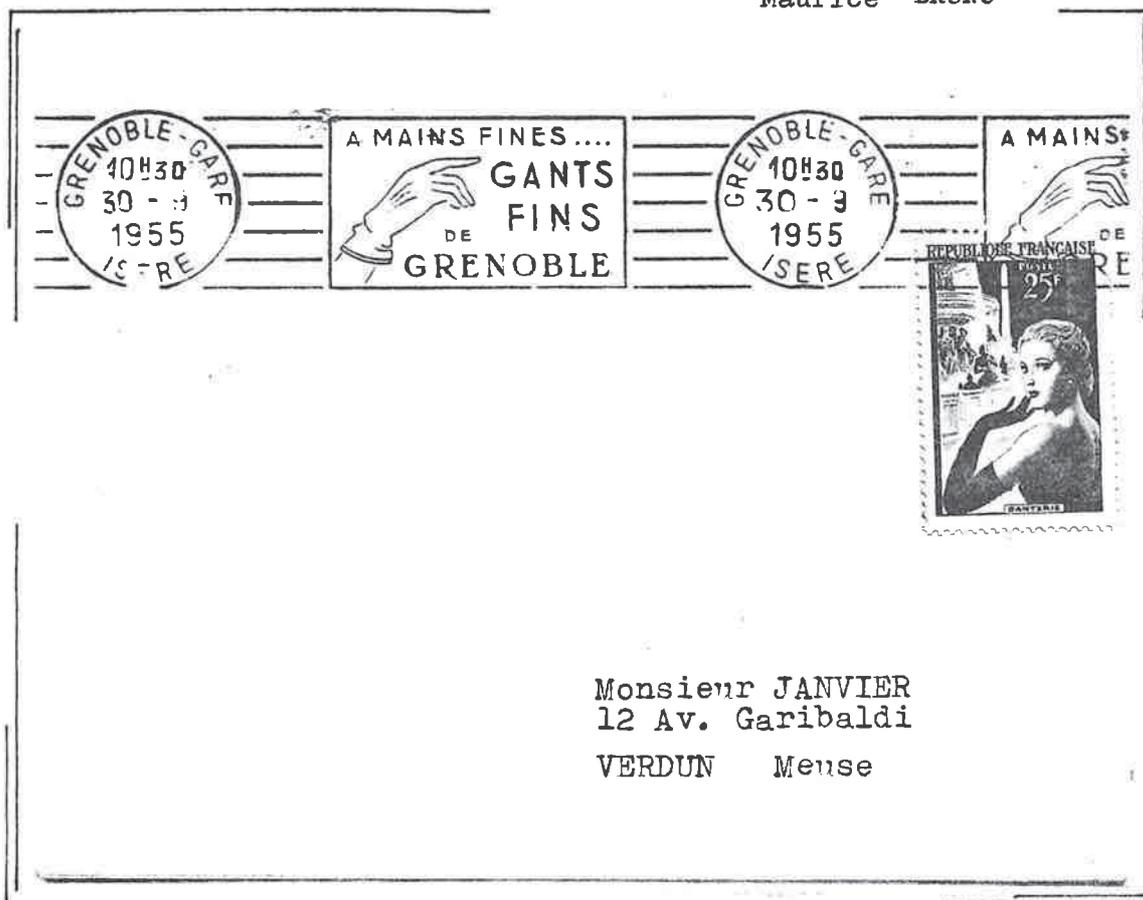
Il s'agit en fait, lors de l'émission d'un timbre-poste, de rechercher si un bureau utilise une "flamme" illustrée ayant une concordance avec le sujet du timbre. Il suffit alors d'expédier au Receveur du bureau concerné (sous pli timbré) une enveloppe revêtue du timbre-poste émis, en demandant que celle-ci soit oblitérée à l'aide de la flamme en service.

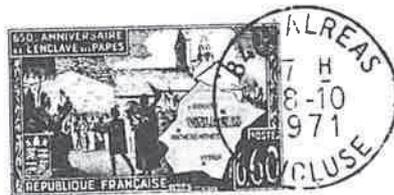
Parfois, la valeur du timbre est inférieure au tarif en cours. Il faut dans ce cas prévoir un affranchissement complémentaire au dos de l'enveloppe en le précisant au Receveur.

Un autre cas peut se présenter : une flamme vient d'être mise en service dans un bureau et vous le savez, bien sûr, par les journaux philatéliques qui font paraître mensuellement une chronique à ce sujet. Mais le timbre qui s'y rapporte a été émis voici plusieurs années. Il faut donc vous le procurer, soit auprès d'un négociant ou, si vous appartenez à une société philatélique, le demander à la personne chargée du service des carnets de circulation qui fera son possible pour vous le procurer; à la rigueur, un membre de la Société pourra peut-être vous tirer d'embaras.

En résumé, une collection plaisante, pas trop onéreuse, et qui apporte bien des satisfactions.

Maurice BRUNO





Monsieur Maurice BRUNO
 92, rue Sadi Carnot
 85000 LA ROCHE-SUR-YON

LES TARIFS POSTAUX ...

... de 1876 à 1932

A des niveaux plus ou moins élevés, nous nous sommes tous heurtés à certaines difficultés pour comprendre les affranchissements figurant sur les enveloppes ou les cartes postales rencontrées chez des collègues ou achetées pour notre collection personnelle. Il faut bien le reconnaître, ce n'est pas toujours facile à interpréter lorsque, pour une même période, vous trouvez des plis affranchis à des tarifs différents, alors qu'au premier abord, rien ne justifie une telle variété.

Depuis longtemps, ce fait m'a intrigué et, je me proposais d'éclaircir ce mystère.

Et me voilà parti à la recherche d'ouvrages traitant de ce problème. A ma grande surprise, je m'aperçus rapidement qu'un seul homme s'était attaché à écrire un ouvrage complet, le Docteur JOANY, ouvrage très vite épuisé et qu'il est littéralement impossible de se procurer de nos jours. Il est à la disposition du public au Musée de la Poste à Paris. C'est quand même un peu loin pour y puiser des renseignements chaque samedi...

J'ai donc été contraint de procéder par recoupements en glanant ici et là des renseignements fragmentaires, en recueillant des photocopies de textes administratifs, et comme SHERLOCK HOLMES, en observant, en déduisant et en concluant après avoir examiné quelques milliers d'enveloppes et de cartes postales. Je vous assure que, si c'était à refaire, je me demande bien si je n'agirais pas comme tout-un-chacun, j'attendrais que les autres roulent pour moi.

Ce qui ne m'empêche pas de vous faire don de mes cogitations en faisant observer, toutefois, que j'estime les renseignements figurant dans les tableaux qui suivent exacts à 95 %. Et si quelque collègue courageux me contredit, il sera le bienvenu, croyez-moi.

Je me suis attaché à décanter, jusqu'au 18 Juillet 1932, les principaux tarifs pour les lettres simples, les cartes postales et les imprimés, tant en ce qui concerne le tarif intérieur que celui pour l'étranger. Je n'avais osé m'attaquer au tarif des lettres en "valeur déclarée" dites "lettres chargées". Mais l'émulation, ça existe ! Vous trouverez donc en annexe, le résultat des recherches effectuées, en la matière, par mon fils préféré et unique. Voilà une belle épine otée de mon pied !

Avec une information confidentielle (surtout ne le dites à personne) : je prépare un tableau faisant ressortir les tarifs postaux pour les journaux routés ou non, enliassés ou non... Je ne suis pas sorti de l'auberge !

Y. PAUVERT.

TARIF DES LETTRES CHARGÉES

Période du 1er mai 1878 au 15 avril 1906

- taxe de recommandation : 25c
- taxe de chargement : 10c
- taxe supplémentaire par tranche de 500 frs : 10c

VALEUR DECLAREE	POUR UN POIDS DE			
	1 à 15 grs	16 à 30 grs	31 à 45 grs	46 à 60 grs
de 1 à 500 frs	50c	65c	80c	95c
de 501 à 1000 frs	60c	75c	90c	1,05frs
de 1001 à 1500 frs	70c	85c	1,00frs	1,15frs
de 1501 à 2000 frs	80c	95c	1,10frs	1,25frs
de 2001 à 2500 frs	90c	1,05 frs	1,20frs	1,35frs
de 2501 à 3000 frs	1,00frs	1,15frs	1,30frs	1,45frs

Période du 16 avril 1906 au 30 avril 1910

- taxe de recommandation : 25c
- taxe de chargement : 10c
- taxe supplémentaire par tranche de 500 frs : 10c

VALEUR DECLAREE	POUR UN POIDS DE			
	1 à 15 grs	16 à 30 grs	31 à 45 grs	46 à 60 grs
de 1 à 500 frs	45c	55c	65c	75c
de 501 à 1000 frs	55c	65c	75c	85c
de 1001 à 1500 frs	65c	75c	85c	95c
de 1501 à 2000 frs	75c	85c	95c	1,05frs
de 2001 à 2500 frs	85c	95c	1,05frs	1,15frs
de 2501 à 3000 frs	95c	1,05frs	1,15frs	1,25frs

Période du 1er mai 1910 au 31 décembre 1916

- taxe de recommandation : 25c
- taxe de chargement : 10c
- taxe supplémentaire par tranche de 500 frs : 10c

VALEUR DECLAREE	POUR UN POIDS DE			
	1 à 20 grs	21 à 50 grs	51 à 100grs	101 à 150grs
de 1 à 500 frs	45c	50c	55c	60c
de 501 à 1000 frs	55c	60c	65c	70c
de 1001 à 1500 frs	65c	70c	75c	80c
de 1501 à 2000 frs	75c	80c	85c	90c
de 2001 à 2500 frs	85c	90c	95c	1,00frs
de 2501 à 3000 frs	95c	1,00frs	1,05frs	1,10frs

Date d'application	REGIME INTERIEUR										ETRANGER				S E R V I C E S S P E C I A L S
	CARTES POSTALES		LETTRES SIMPLES				TAXE DE RECOMMANDATION	IMPRI- MÉS (par tranche de 50 grs)	CARTES POSTA- LES (tarif unique)	LETTRES				DROIT DE RECOM- MAN- DATION EN SUS	
	ordi- naires (2)	illus- trées par + 5 mots	illus- trées sans texte sous à dé- bande couvert	1er éch.	2ème éch.	3ème éch.				4ème éch.	1er éch.	2ème éch.	3ème éch.		
1er janvier 1876	2c (1)	-	-	25c	50c	1,25 f	50c	15c	30c	60c	75c	50c	50c	(14)	
1er mai 1878	1c (1)	-	-	15c	30c	60c	25c	-	-	45c	75c	1,00 f.	25c	(15)	
1er janvier 1879															
novembre 1899															
22 mars 1902															
1er décembre 1903															
16 avril 1906															
1er février 1907															
4 octobre 1907															
8 octobre 1909															
1er mai 1910															
1er janvier 1917															
1er avril 1920															
1er avril 1921															
24 mars 1924															
1er avril 1924															
15 juillet 1925															
1er février 1926															
1er mai 1926															
1er août 1926															
9 août 1926															
21 avril 1930															
18 juillet 1932															

(1) poids maximum : 5 grs et extension implicite aux cartes postales sans texte à compter du 1er mai 1878

(2) pratiquement, les seuls entiers postaux ou cartes privées portant la mention "CARTE POSTALE"

(3) et (4) Circulaire de novembre 1899 : "...traiter comme imprimés circulant à découvert les cartes postales illustrées si les mots "CARTE POSTALE" sont biffés... Elles sont alors affranchies à 5c si elles ne sont pas placées sous bande et si elles ne comportent d'autres mentions manuscrites que "celles du destinataire, de la date et de la signature de l'expéditeur..."

(5) et (6) Arrêté ministériel du 22 mars 1902 : "...peuvent contenir les nom, qualité, profession, adresse, signature de l'expéditeur, ainsi que la date, même si la mention "CARTE POSTALE" n'est pas rayée. Elles sont alors affranchies au tarif des imprimés (tarif des imprimés SANS bande : de 1c pour 5 grs; SOUS bande : 1/2c pour 25 grs)". Confusion générale, on affranchit à 1c avec ou sans bande, ou à 5c à découvert.

(7) et (8) Arrêté ministériel du 18 novembre 1903 : "...les cartes postales sur lesquelles la mention "CARTE POSTALE" a été rayée ne sont plus admises SANS bande au "tarif à 1c..."

(9) sans bande et pas plus de 15 grs

(10) réduit à 10c si la carte postale est destinée à une ville ou une circonscription dépendant du même Bureau de Poste

(11) pas plus de 50 grs

(12) seuls étaient admis les voeux, souhaits, félicitations et autres formules de politesse

(13) les 5 mots admis deviennent des mots "quelconques"

(14) en plus, surtare pour voie de mer pour les U.S.A. de 10c pour les lettres, 5c pour les cartes postales et 3c pour les imprimés

(15) suppression de la taxe pour voie de mer

(16) tarif pour l'étranger exécutoire le 16 juillet 1925

Période du 1er janvier 1917 au 31 mars 1920

- taxe de recommandation : 25c
- taxe de chargement : 20c
- taxe supplémentaire par tranche de 500 frs : 10c

VALEUR DECLAREE	P O U R U N P O I D S D E			
	1 à 20 grs	21 à 50 grs	51 à 100 grs	101 à 150grs
de 1 à 500 frs	60c	70c	75c	80c
de 501 à 1000 frs	70c	80c	85c	90c
de 1001 à 1500 frs	80c	90c	95c	1,00frs
de 1501 à 2000 frs	90c	1,00frs	1,05frs	1,10frs
de 2001 à 2500 frs	1,00frs	1,10frs	1,15frs	1,20frs
de 2501 à 3000 frs	1,10frs	1,20frs	1,25frs	1,30frs

Période du 1er avril 1920 au 23 mars 1924

- taxe de recommandation : 35c
- taxe de chargement : 35c
- taxe supplémentaire par tranche de 500 frs : 10c

VALEUR DECLAREE	P O U R U N P O I D S D E			
	de 1 à 20 grs	21 à 50grs	51 à 100grs	101 à 150grs
de 1 à 1000frs	95c	1,10frs	1,20frs	1,30frs
de 1001 à 2000frs	1,05frs	1,20frs	1,30frs	1,40frs
de 2001 à 3000frs	1,15frs	1,30frs	1,40frs	1,50frs

N.B. : il est fait toutes réserves quant à l'exactitude des 2 derniers tableaux



Marius Pauvert Yves
6 rue Gene Géricault

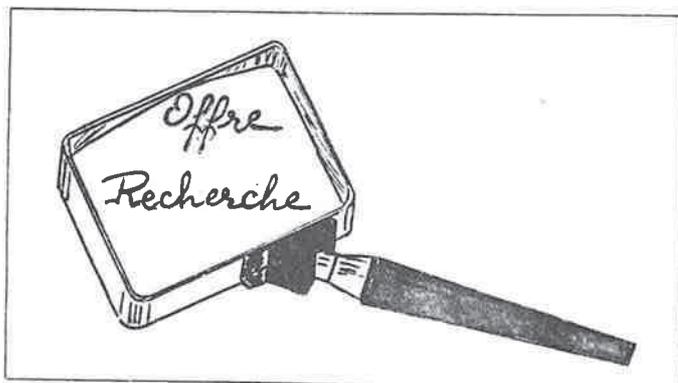
PAUVRE SABINE ...!

REFLEXIONS MARCOPHILES

La collection de timbres-poste d'un pays ou d'une thématique est sans doute attractive et passionnante, mais aussi intéressante est la recherche des différentes oblitérations ...

Je pense que le sommet est atteint lorsqu'on arrive à trouver ces rares oblitérations qui rappellent un événement historique provisoire pour lequel une étude philatélique sérieuse devient un petit musée de documents ayant trait à l'histoire ...tout court. Les oblitérations de la Poste Militaire ou d'occupation ont toujours exercé sur les chercheurs une fascination suggestive. Si, en plus, vous avez la bonne fortune de trouver des lettres complètes, avec une correspondance, la philatélie et la marcophilie peuvent atteindre de tels sommets qu'elles ne sont plus la partie secondaire des disciplines historiques, mais deviennent partie intégrante de l'Histoire.

P. BENINI



RECHERCHE : enveloppes et cartes postales comportant un affranchissement mixte ou non au type BLANC, côté correspondance, oblitéré de 1909 à 1926. Faire offre à Y. PAUVERT

RECHERCHE : marques postales de NAPOLEON, BOURBON-VENDEE, NAPOLEON-VEENDEE et LA ROCHE SUR YON, ainsi que lettres chargées comportant un affranchissement mixte ou non au type BLANC, avec oblitérations lisibles Faire offre ... au même que ci-dessus !

...QUI RECHERCHE également, pour étude des tarifs destinée au Bulletin de L'A.P.Y., calendriers (ou almanachs) des POSTES complets des années 1917 à 1927.

LES AUTOPLANS ... DE VENDEE

0 0 0 0 0 0 0 0 - - - - -
- - - - - - - - - - 0 0 0 0 0 0

L'Administration des P.T.T. décida, le 6 novembre 1966, de doter tous les Bureaux secondaires de cachets identiques à ceux des Bureaux de plein exercice.

Les vieux collectionneurs ne réagirent pas immédiatement, se disant, qu'après tout, l'attrait du nouveau remplacerait peut-être avantageusement le charme des différentes formes de timbres-à-date utilisés par les Recettes-distributions, les Bureaux de recette auxiliaires ou les agences postales.

Avec le recul du temps, les marcophiles de cette riche époque s'aperçoivent maintenant que le charme est rompu. "De l'uniformité naquit l'ennui ..." Nous l'avons tous constaté, notre courrier n'est plus revêtu de nos jours -rarement, du reste- que d'un cachet-à-date circulaire ou d'une oblitération mécanique quand ce n'est pas d'un affranchissement du même crû.

Bien sûr, il est toujours possible de monter un assortiment d'oblitérations réalisées à partir de timbres-à-date circulaires après les avoir "pleurés" auprès des services postaux correspondants (cachets de direction, services téléphoniques, services comptables, services sociaux, etc...), mais ce ne sera toujours que de la fabrication qu'on ne peut qu'exceptionnellement trouver sur les enveloppes que le Préposé dépose dans votre boîte-à-lettres.

Alors, que faire pour réaliser une collection d'oblitérations postales authentiques à moindre frais ?

J'ai toujours eu un penchant pour les cachets de forme hexagonale mais aussi -et ce sera notre propos- pour les " AUTOPLAN ", du nom de la maison chargée de la fabrication de ces cachets-à-date, appelés souvent " ROTOPLAN " par déformation, voire même " HOROPLAN ".

Ouvrons ici une parenthèse. Il est bon de rappeler que les premières oblitérations à ce type apparaissent en FRANCE vers 1930. Mais déjà, en 1914, certains bureaux ont utilisé des cachets d'essais de cette forme. Ce sont, entre-autres, les bureaux d'EVIAN, BORDEAUX GARE ST JEAN, NICE-PL. GRIMALDI, VRSAILLES NOTRE DAME (figure 1).

FIG. 1



M. ... D. ...

L'essai ne fut sans doute pas concluant puisqu'on ne les trouve plus pendant les 15 années suivantes. Il est vrai que la technique de la mise à jour de la date était toute nouvelle puisqu'il s'agissait d'un système à déroulement et non plus du remplacement journalier et un à un des chiffres ou des lettres composant le bloc-dateur.

Présentons donc ces empreintes.

Le catalogue LAUTIER les classe sous les appellations "type A5", "type A5bis" et "type A5ter". Ces trois types ont au départ des caractéristiques communes :

- nom de la commune ou de la ville en arc-de-cercle dans la partie supérieure,
- nom du département, lorsqu'il est indiqué, dans la partie inférieure,
- dimension habituelle : 28 m/m.

Personnellement, je pense qu'on peut logiquement subdiviser cette classification de la façon suivante :

TYPE A 5

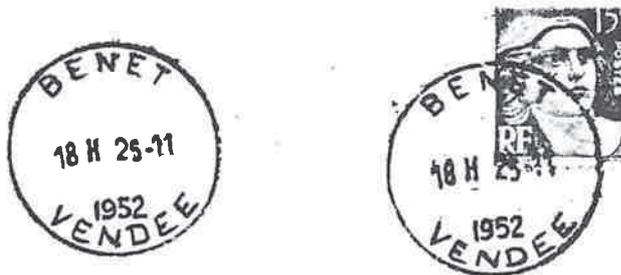
- sous-type 1 : heure de la levée, quantième, mois en caractères romains, sur une seule ligne. Année à 4 chiffres dans la partie inférieure. Signalons de suite que cette empreinte n'a pas, à ma connaissance, été mise en service en Vendée (figure 2).

FIG. 2



- sous-type 2 : heure de la levée, quantième, mois en chiffres arabes, sur une seule ligne. Année à 4 chiffres dans la partie inférieure (figure 3).

FIG. 3



Armand Collet

TYPE A 5 bis

- sous-type 1 : jour, mois , année à 2 chiffres et heure de la levée sur

une seule ligne, mais caractères très fins (figure 4).

FIG. 4



- sous-type 2 : mêmes caractéristiques que ci-dessus, mais caractères utilisés nettement plus épais. (figure 5).

FIG. 5



Il semble, toutefois, que la différenciation entre les 2 modèles du type A5bis soit illusoire. En effet, l'épaisseur et la dimension des caractères utilisés pour la dénomination de la commune peuvent être la conséquence directe de la longueur de l'appellation, car il est plus facile de loger " VIX " dans une couronne que " BELLEVILLE-SUR-VIE ". Toutefois, on trouve des dénominations courtes dans le sous-type 1 du type A5bis et des appellations longues dans le sous-type 2. Et pour ne pas ouvrir la porte à des polémiques, conséquence d'appréciations personnelles subjectives, et à défaut de renseignements officiels, le tableau dressé plus loin ne fait pas apparaître cette distinction subtile.

TYPE A 5 ter

- quelques Bureaux seulement ont été approvisionnés en 1965 de ce cachet qui comporte les mêmes caractéristiques que le type A5bis, mais avec, en plus, le numéro du département. Surtout utilisé pour les lettres "pneumatiques" dans la région parisienne, nous n'en avons jamais rencontré en Vendée (figure 6).

FIG. 6



Dans chacun de ces types de cachets, il existe de nombreuses variantes. Nous n'en citerons qu'une pour notre département, celle du cachet de L'ILE D'YEU qui ne mesure que 26 m/m de diamètre.

Je ne peux résister au plaisir de reproduire ci-dessous celle de BERSEE (figure 7) dont le diamètre atteint 33 m/m, ainsi que celle de LA ROCHELLE TELEGRAPHE (figure 8) qui ne mesure "que" 30 m/m.



FIG. 7



FIG. 8

Les premières empreintes apparaissent en Vendée à la fin de 1932, ce sont tout-au-moins, les dates qui ont été recensées par nos soins :

- NOIRMOUTIER : 16 novembre 1932
- LA MOTHE-ACHARD : 30 décembre 1932
- LE BOUPERE : 23 novembre 1932
- ANGLÉS : 28 novembre 1932
- L'ILE D'YEU : ? 1932

Les autres Bureaux semblent avoir été approvisionnés au fur et à mesure des possibilités, certains très tard, comme le fait apparaître la nomenclature ci-après.

Ouvrons ici une seconde parenthèse.

Je souhaite vivement que les lecteurs de cet article fassent l'effort de recenser les dates extrêmes qu'ils peuvent rencontrer dans leurs classeurs ou leurs boîtes, car celles indiquées sont très loin d'être impératives. En effet, je me suis mis en rapport avec la Direction départementale des Postes pour obtenir les renseignements qui m'étaient nécessaires. Il me fut répondu, le 10 décembre 1980, "... qu'aucun document ne permet de fournir les précisions que vous souhaitez obtenir...". Voilà qui est net et sans appel. Il ne me restait plus qu'à hisser la grand-voile et partir à la découverte de ces fameuses dates.

A la lecture dudit tableau, vous remarquerez que le Bureau de NOIRMOUTIER a disposé de 2 types de cachets (A5 et A5bis) pendant une période assez courte, de 1941 à 1943. Ce fait est intéressant et semble être une exception à la règle. Là encore, je n'ai pu obtenir aucune explication ou indication valable et soyez assuré qu'un document administratif ou autre fournissant une information précise serait le bienvenu.

D'autre part et sciemment, je n'ai pas fait mention du cachet

AUTOPLAN des SABLES D'OLONNE (figure 9) découvert par notre Collègue le juge CALVET.

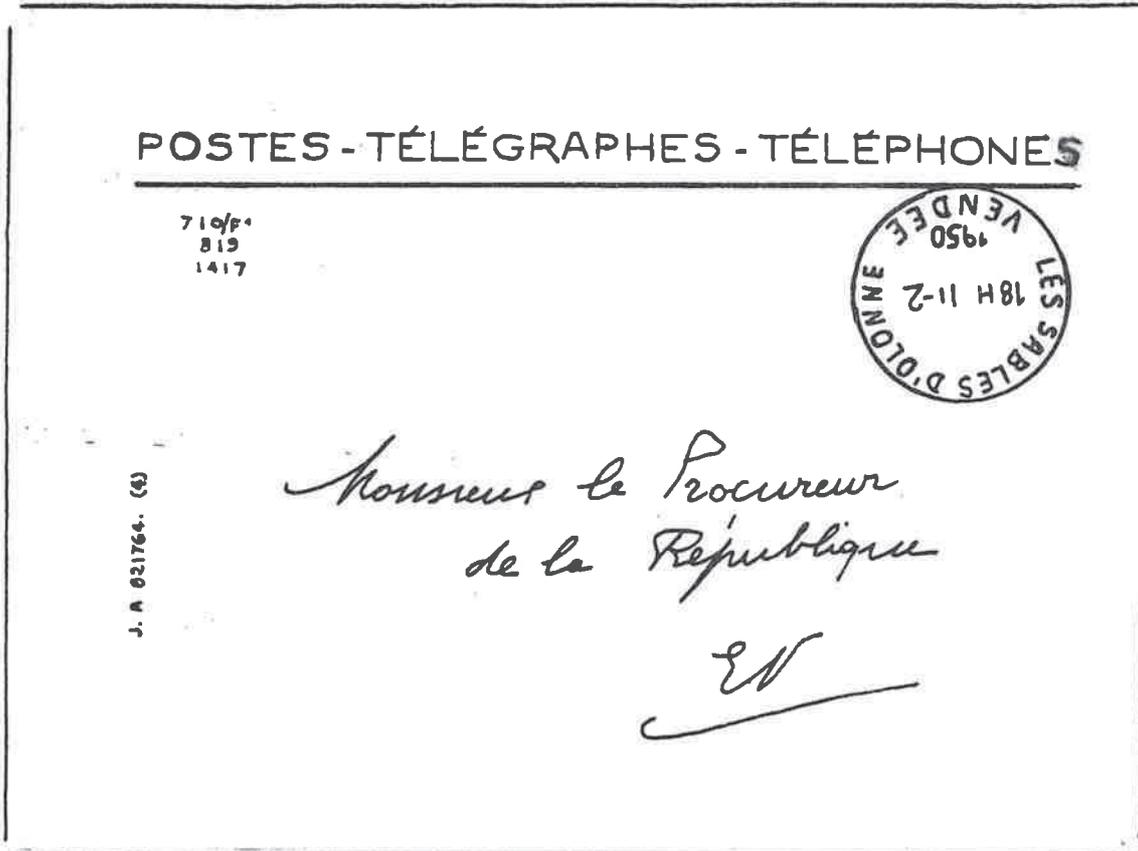


FIG. 9

Il ne fait aucun doute, cette empreinte -la seule connue- a existé. Mais, comme vous pouvez le constater, elle semble avoir servi uniquement de cachet de franchise ou de cachet de service. On peut penser qu'il a été utilisé comme tel pendant un laps de temps assez court. Mais, puisque le Bureau des SABLES D'OLONNE a été doté de ce timbre-à-date, pourquoi pas LA ROCHE-SUR-YON, LUCON ou FONTENAY-LE-COMTE ...! Et pourquoi ne s'agirait-il pas aussi d'une attribution erronée, ce qui rendrait l'utilisation de cette rare empreinte ... non conforme aux instructions administratives ! Les paris sont ouverts.

Terminons-en, si vous le voulez bien, par la formule traditionnelle : ces dates peuvent certainement être améliorées. Vous rendrez service aux marcophiles "modernes" en communiquant vos découvertes que nous nous ferons un plaisir de publier. Merci d'avance.

Merci également à nos Collègues et amis BRUNO, RECOQUILLON, CALVET et AYMARD qui, par la communication des dates en leur possession m'ont permis d'étoffer ces quelques lignes et rendre ainsi service à tous. Du moins, je le souhaite ...

Y. PAUVERT

TIMBRES-A-DATE type " AUTOPLAN " de VENDEE

| BUREAU DE | Date de mise en service | Date du retrait | TYPE A 5 | | TYPE A 5bis | Observations |
|------------------------|-------------------------|-----------------|-------------|-------------|-------------|--------------|
| | | | sous-type 1 | sous-type 2 | | |
| AIGUILLON-SUR-MER | 8-11-1933 | 1949 | | X | | |
| AIZENAY | 20-11-1933 | 1950 | | | X | |
| ANGLES | 28-11-1932 | 1949 | | | X | |
| AVRILLE | 1935 | 1948 | | X | | |
| BEAUVOIR-SUR-MER | 12-10-1933 | 1955 | | X | | |
| BELLEVILLE SUR VIE | 24-11-1933 | 1953 | | X | | |
| BENET | 1940 | 1952 | | X | | |
| LE BOUPERE | 18-11-1932 | 1955 | | X | | |
| CHALLANS (1) | 22- 4-1945 | - | | X | | |
| CHANTONNAY | 30- 4-1933 | 1950 | | X | | |
| COEK | 14-12-1937 | 1950 | | X | | |
| CROIX-DE-VIE | 29- 8-1934 | 1948 | | X | | |
| ILE D'YEU | 1932 | 1945 | | X | | |
| MAILLEZAIS | 24-5-1934 | 1954 | | X | | |
| MAREUIL-SUR-LAY | 11-4-1934 | 1955 | | | X | |
| MONTAIGU | 19-10-1933 | 1954 | | X | | |
| LA MOTHE-ACHARD | 30-12-1932 | 1953 | | X | | |
| MOUCHAMPS | 29-6-1938 | 1948 | | | X | |
| MOUPIERS LES MAUXFAITS | 1933 | 1947 | | | X | |
| NOIRMOUTIER | 1941 | 1943 | | X | | |
| | 1932 | 1945 | | | X | |
| OULMES | 19-7-1937 | 1948 | | X | | |
| FOUZAUGES | 8-2-1937 | 1954 | | X | | |
| ST GILLES-SUR-VIE | 1933 | 1955 | | X | | |
| STE-HERMINE | 1934 | 1954 | | X | | |
| ST-JEAN-DE-MONTS | 18-6-1932 | 1950 | | X | | |
| TALMONT | 30-12-1936 | 1950 | | X | | |
| TIFFAUGES | 10-8-1940 | 1950 | | X | | |
| VELLUIRE | 1942 | 1947 | | | X | |
| VIX | 1937 | 1947 | | | X | |

(1) seule date rencontrée



Philatélie

G. Dupuis

ACHAT & VENTE

TIMBRES, CARTES POSTALES, MONNAIES

MATÉRIEL PHILATÉLIQUE

Dépositaire des marques

LEUCHTTURM

SAFE

LINDER

YVERT

TEL. (40) 20.45.71

R. C. A 310 695 705

2 RUE DES DEUX PONTS

44000 NANTES



TRANSPORTS
DÉMÉNAGEMENTS

BIÈRES
CHARBONS
FUEL
BOIS
VINS

Ets Marcel BARREAU

Route de Nantes

85 - LA ROCHE-SUR-YON

C. C. P. Nantes 1778-39

Tél. 37.10.15

UN ÉVÉNEMENT
à La Roche-sur-Yon

Cuisine F

vient d'ouvrir un magasin
avec toutes les plus grandes marques de
meubles et électro-ménager à encastrer

à LA ROCHE-SUR-YON
27, rue des halles

POMPIDOU cuisine
27, rue des Halles - LA ROCHE-SUR-YON

ETS BIRON s. a.

ORTHOPÉDISTES

26 à 30, r. Président de Gaulle

85000 LA ROCHE SUR YON

Téléphone : (51) 37.07.72

Fournisseurs agréés des Ministères

Caisses Maladies

et

Centres d'Appareillages

FABRICANTS de : Chaussures orthopédiques et sur mesures
Semelles correctrices.

Ceintures et corsets médicaux sur mesures

Chaussures médicales et Thérapeutiques

VENTE ou LOCATION de : Tous matériels pour blessés et handi-
capés.

maisons **Dôme**
france

la sécurité du traditionnel
l'agrément du sur mesures



Centre Commercial des Halles
85000 LA ROCHE SUR YON
Tél. (51) 37.36.88

AUTO - MOTO - BATEAU - SUPER-LOURD -

EN TRADITIONNEL
DU FORMATION ACCELEREE.

CENTRE de FORMATION ROUTIERE MARIONNEAU

21. RUE FOCH LA ROCHE S/YON
TEL : 37.03.89



crédit foncier
de france

tous crédits Immobiliers

(Résidences Principale et Secondaire)



JUSQU'A
80%
DU PRIX

achat, construction, travaux

5, Place du Théâtre

85000 LA ROCHE SUR YON

Téléphone (51) 37.06.86 - 37.32.53

NOS
ANNONCEURS
SONT NOS AMIS****



RÉSERVEZ - LEUR

VOTRE CLIENTÈLE !

CALENDRIER

des réunions de l'A.P.Y.

8 janvier 1981

5 février "

5 mars "

2 avril "

7 mai "

4 juin "

2 juillet "

3 septembre "

1er octobre "

5 novembre "

ET RETENEZ BIEN CES DATES

ASSEMBLEE GENERALE : le 13 décembre à 9h30
BANQUET ANNUEL : le 17 mai

En outre, une Bourse aux timbres, cartes et vieux papiers, à une date non encore fixée, sera annoncée au cours d'une réunion mensuelle et par voie de presse.

Le Bureau-Gare de LA ROCHE-SUR-YON

Cette petite étude, consacrée au bureau-gare de La Roche-sur-Yon, n'a pas la prétention d'être exhaustive ; elle s'efforce de retracer dans ses grandes lignes les fonctions de ce bureau et de suivre l'évolution de ses empreintes postales.

Un article officiel de l'administration des Postes, définissait ainsi l'activité des bureaux-gare en général :

"Ces bureaux, installés dans les bâtiments des gares, aux points de bifurcation les plus importants, sont des services de manipulation des correspondances ; ils en opèrent le tri et la réexpédition dans l'intervalle des arrivées et des départs des trains".

Les lettres déposées dans les boîtes fixées sur les murs de certaines gares sont levées par ces bureaux, puis revêtues du cachet "gare de.....".

En Vendée, nous ne connaissons qu'un seul cachet de cette nature, celui de la gare de La Roche-sur-Yon. Son évolution fut identique à celle des cachets des bureaux sédentaires du département.

Dès 1868, il fut établi dans cette gare "une boîte mobile qui permettait aux particuliers d'expédier leurs lettres jusqu'aux dernières minutes qui précédaient le départ du train qui se mettait en marche à 5 heures du soir".

Dans sa séance du 24 Août 1872, le Conseil Général du département adoptait un voeu pour qu'une boîte aux lettres soit établie dans toutes les gares de chemins de fer.

Mais il n'a pas été possible de connaître avec certitude la date de création du bureau-gare de La Roche-sur-Yon. Cependant, il a été vu un cachet daté de Juillet 1873.

Avant Avril 1876, le cachet de la gare était apposé à côté du timbre-poste, celui-ci devant être oblitéré soit par l'ambulant, soit par le cachet "grands chiffres" du bureau d'arrivée. Après Avril 1876, le cachet de la gare était apposé sur le timbre-poste et répété, à côté, sur la lettre.

En 1949, le bureau-gare de La Roche-sur-Yon a été supprimé et remplacé par un entrepôt. Bien que situé dans le même local, ce dernier service vit ses attributions plus étendues en ce qui concerne notamment le transbordement et la répartition des sacs de courrier.

Un nouveau cachet à date portant la mention "Entrepôt" fut alors mis en service en remplacement de celui du bureau-gare.

Un important centre de tri postal a été édifié en 1971-1972 sur le domaine S.N.C.F. Il a commencé à fonctionner le 4 Juin 1972.

Ce centre traite les correspondances déposées dans son enceinte, celles en provenance de la recette principale et celles des voitures postales amenant le courrier départemental.

Une partie de ces lettres est acheminée par chemin de fer.

Les lettres ainsi manipulées reçoivent l'oblitération mécanique : "LA ROCHE-SUR-YON-GARE VENDEE" ou, plus rarement, bien que ce ne soit pas exceptionnel, celle du timbre à date manuel.

Ce centre de tri a été doté de 6 postes d'indexation simplifiés (P.I.S.) qui ont été mis en service le 17 Mars 1980.

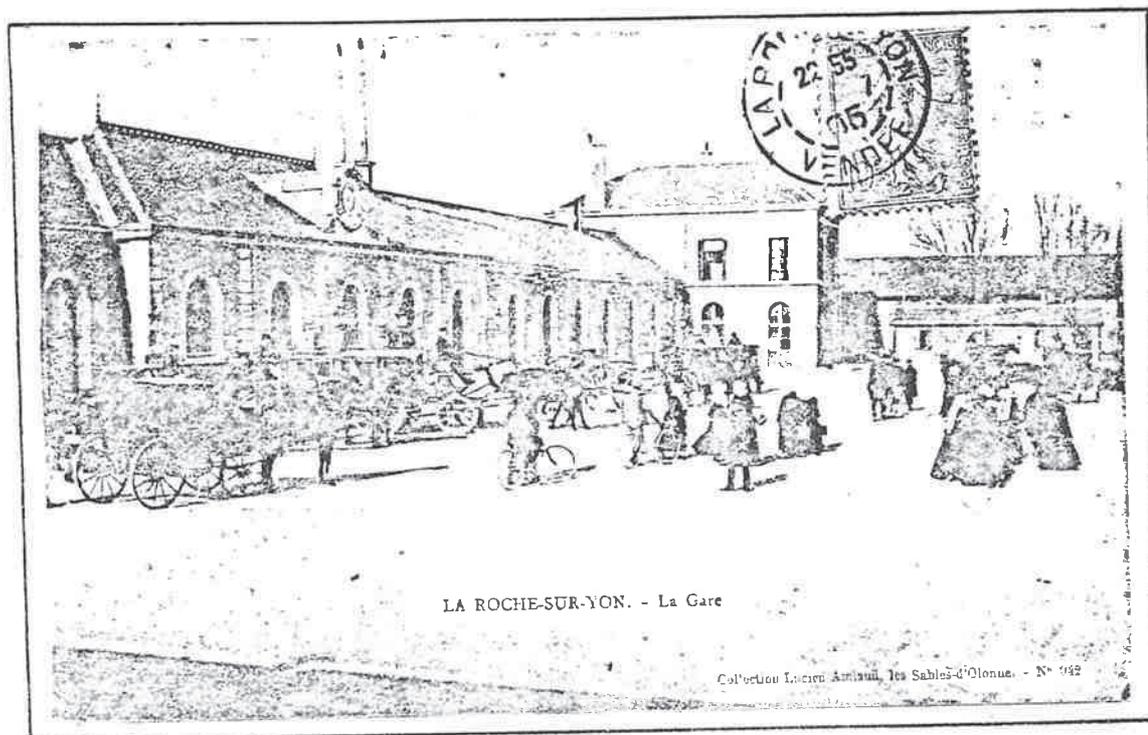
Ces appareils impriment au bas de l'enveloppe les barres verticales qui traduisent le numéro-code du bureau de distribution destinataire situé hors Vendée (le matin pour les plis non urgents, le soir pour le courrier de première catégorie).

Les lettres ainsi codées sont acheminées, pour le tri proprement dit, sur le centre de Nantes (groupement d'acheminement postal) qui dispose de quatre machines à trier.

Toutefois, le centre de tri de La Roche-sur-Yon doit être équipé, dans le courant de l'année 1981, de deux machines à trier simplifiées.

Précisons, pour clore cette étude, que ce centre n'est pas ouvert aux particuliers, mais qu'un groupe de boîtes aux lettres reçoit leur courrier, ce qui permet notamment de gagner du temps par rapport à celui déposé dans les boîtes de la recette principale ou de l'annexe 2 de la Garenne pendant les heures de fermeture de ces dernières.

Cependant, entre 7 H. 30 et 9 H. 00, fonctionne un service C.E.D.E.X. (courrier d'entreprise à distribution exceptionnelle) ; et le soir, de 16 H. 40 à 20 H. 00, a lieu le dépôt du courrier des usagers importants (administrations, entreprises, sociétés...).



NOMENCLATURE DES DIFFERENTS CACHETS MANUELS ET MECANIQUES UTILISES

GARE DE LA ROCHE-SUR-YON



type 17



type 18



type A 1

Bloc dateur contenant des éléments en caractères romains



type A 2

Bloc dateur en caractères bâtons

LA ROCHE-SUR-YON-GARE



type A 2

Bloc dateur en caractères bâtons



type A 3

Bloc dateur en chiffres

GARE DE LA ROCHE-SUR-YON



type A 4

LA ROCHE-SUR-YON-GARE



type A 4



type A 6

LA ROCHE-SUR-YON-ENTREPOT



type A 7

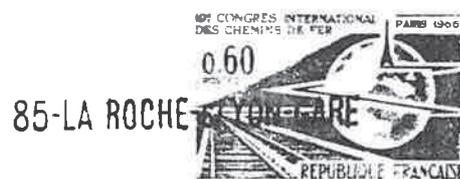


type A 8

LA ROCHE-SUR-YON-GARE

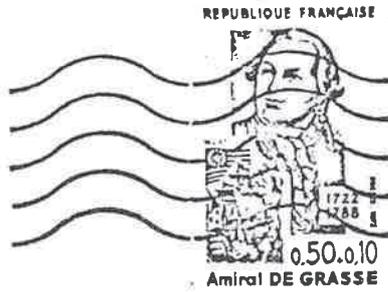


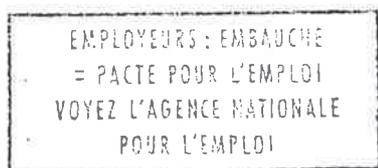
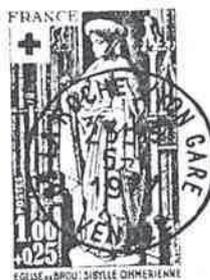
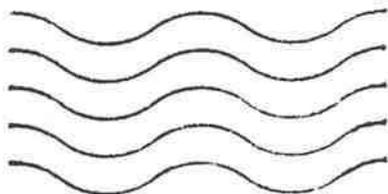
type A 9



OBLITERATIONS MECANIQUES

(type SECAP)





LA ROCHE-S-YON GARE 1-10-80



Précisons que certains cachets manuels sont utilisés exclusivement pour le service interne du centre de tri.

Nous citerons notamment les cachets suivants :

- 85 - LA ROCHE-S/YON-GARE-TRANSBORDEMENT- (service du départ)
- 85 - LA ROCHE-S/YON-GARE-PAQUETS- (service des paquets)

| CACHETS A DATE MANUELS | TYPES | DATES RENCONTREES | OBSERVATIONS |
|---|--------|-----------------------|--|
| GARE DE LA ROCHE-S-YON (79) | 17 | 1873 - 1883 | |
| GARE DE LA ROCHE S YON VENDEE | 18 | 1893 - 1894 | |
| GARE DE LA ROCHE-S-YON VENDEE | A 1 | 1897 - 1899 | |
| GARE DE LA ROCHE-S-YON VENDEE | A 2 | 1901 - 1903 | |
| LA ROCHE-S-YON-GARE VENDEE | A 2 | 1904 - 1906 | |
| LA ROCHE-S-YON-GARE VENDEE | A 3 | 1907 - 1909 | |
| GARE DE LA ROCHE S/YON VENDEE | A 4 | 1910 - 1924 | |
| LA ROCHE S/YON-GARE VENDEE | A 4 | 1928 - 1942 | |
| LA ROCHE S/YON-GARE VENDEE | A 6 | 1948 - 1949 | |
| LA ROCHE S/YON-ENTREPOT- | A 7 | 1950 - 1956 | Sans tirets à partir de 1951 |
| LA ROCHE S/YON ENTREPOT | A 8 | 1957 | A défaut de documentation précise en ce qui concerne ce cachet, il est fait toute réserve quant à son utilisation. |
| 85-LA ROCHE S/YON R.P.ENTREPOT-VENDEE- | A 9 | 1968 ----- | |
| 85-LA ROCHE-SUR-YON-GARE-VENDEE- | A 9 | 1972 - 1980 | |
| + P-P. +85-LA ROCHE-SUR-YON-GARE | A 9 | 1972 - 1973 | |
| 85-LA ROCHE-S/YON-GARE | griffe | 1972 - 1980 | |
| <u>OBLITERATIONS MECANIQUES</u> | Sécap | | |
| 85 LA ROCHE S/YON GARE VENDEE
5 lignes ondulées | | 1972 - 1973 | |
| 85 LA ROCHE S/YON GARE VENDEE
----- REGION/PAYS/DE/LOIRE | | 1974 (Octobre) | Essais |
| ----- REGION/PAYS/DE/LOIRE | | | |
| 85 LA ROCHE S/YON GARE VENDEE | | 1974 - 1975 | |
| 85 LA ROCHE S/YON GARE VENDEE
----- ARPHILA 75 PARIS ----- | | 1975 - | Sans dateur sous la flamme |
| 1976/année romane/poitou.../vendée | | | |
| 85 LA ROCHE S/YON GARE VENDEE
5 lignes ondulées | | 1975 - 1976 | |
| 85 LA ROCHE S/YON GARE VENDEE | | 1977 | |
| 85 LA ROCHE S/YON GARE VENDEE
5 lignes ondulées | | 1978 - 1980 | |
| EMPLOYEURS : EMBAUCHE = PACTE ----- | | 1980 - 1980 | |
| 85 LA ROCHE S/YON GARE VENDEE | | (1er oct. à fin déc.) | |
| 85 LA ROCHE S/YON GARE VENDEE
5 lignes ondulées | | 1981 - | |

(Les dates citées sont celles vues ou signalées, elles peuvent assurément être améliorées.)

LES NOUVEAUX TIRAGES DES SABINES

| valeur faciale | tirage | machines | dates connues | cylin | G.T. | RE |
|----------------|--------------------------------------|---|---|------------------|------|----|
| 0,15 | 5ème | T.D.6 - 2 | 10.6 au 11.6.80 | A | | |
| 0,20 | 15ème
16ème | T.D.6 - 2
T.D.6 - 6 | 27.5.80
2.6 au 6.6.80 | F
F | | |
| 0,40 | 1er | T.D.6 - 1 | 26.9 au 9.10.80 | A | | |
| 0,50 | 12ème | T.D.6 - 9 | 9.10.80 | D | | |
| 0,60 | 1er | T.D.6 - 1 | 25.11 au 28.11.80 | A | | |
| 0,90 | 1er | T.D.6 - 1 | 17.11 au 20.11.80 | A | | |
| 1,00
b.o.l. | 9ème
10ème | T.D.6 - 4
T.D.6 - 7 | 23.10 au 24.10.80
27.10 au 5.11.80 | B
B | | |
| 1,20
vert | 4ème
5ème
6ème
7ème
8ème | T.D.6 - 7
T.D.6 - 7
R.G.R.1
T.D.6 - 7
R.G.R.1 | 5.8 au 14.8.80
9.9 au 10.9.80
19.9 au 24.9.80
19.11.80
4.12 au 11.12.80 | B
B
C
B | | |
| 1,40 | 7ème
8ème | R.G.R.1
T.D.6 - 7 | 3.10 au 8.10.80
13.11.80 | E
D | | |
| 2,00 | 8ème | T.D.6 - 1 | 23.10 au 30.10.80 | C | | |
| 3,00 | 7ème | T.D.6 - 1 | 15.12.80 | B | | |
| 3,50 | 1er | T.D.6 - 3 | 3.12 au 10.12.80 | A | | |
| 4,00 | 1er | T.D.6 - 3 | 31.10 au 13.11.80 | A | | |
| 5,00 | 1er | T.D.6 - 7 | 5.12 au 16.12.80 | A | | |

SI L'ASSEMBLEE GENERALE M'ETAIT CONTEE...

Le décor est planté

Il est 9 H 45, ce Dimanche 14 Décembre 1980, et les locaux de la Cité de Bretagne grouillent déjà d'une foule affairée; Dans l'une des salles, "la Bourse", les sociétaires prennent leurs nouveautés, règlent leurs prélèvements, bref, se délestent quelque peu, avant de "s'encaquer" (quel vilain mot !) dans la seconde salle, "la Chambre des Députés".

On comptera, un peu plus tard, 52 sociétaires présents ; mais le mot de l'Evangile s'applique bien ici : il s'agit bien de sociétaires "sans compter les femmes et les enfants", car certains conjoints et des enfants ont tenu à suivre le sociétaire, pour conduire l'automobile ... ou surveiller le mari. Sait-on jamais, dans ce monde de "timbrés" ?

Nous saurons aussi, plus tard, que 24 mandats de vote ont été remis et comptabilisés ; et il en est - des adhérents ! - qui ont gardé bien soigneusement dans leur portefeuille le mandat confié par un ami. Ils l'ont avoué !

Bref si l'on exclut les éclopés, les alités, ceux qui ont oublié, quelques rares farouches isolationnistes..., c'est le ban et l'arrière-ban de l'Amicale qui est là, y compris une forte délégation des confins septentrionaux du département, privée toutefois de son chef - pour une fois ! - retenu au logis par des devoirs filiaux.

Il manque toutefois à cette assistance plusieurs étoiles de première grandeur, en sus de M. KERDRAON. Maurice BRUNO resté au chevet de son épouse hospitalisée à Nantes, B. ROYER qui "travaillait" ce jour-là du côté de Paris (vers Pigalle, nous-a-t'on glissé) et notre vénéré doyen, M. RECOQUILLON, qu'une panne de voiture retint plus que prévu à la Martinière. Il arriva tout de même avant la fin, rassurez-vous !

DES HOTES DE MARQUE, LABEL G.P.C.O.

Un peu avant 10 H., les grands noms du Groupement se pointent Cité de Bretagne : M. P. SIMON, Président, et M. J.F. BISCARA, Vice-président du G.P.C.O. et Président de l'Union Philatélique Niortaise. En croirions-nous nos yeux ? Eh non, ce sont eux, souriants comme à l'accoutumée et détendus comme des permissionnaires en goguette.

En un mot comme en cent, nous vous dévoilerons le fin mot de l'histoire. En Octobre, le Président BISCARA a invité notre vedette, M. BRUNO, à faire un exposé au cours de l'Assemblée Générale de NIORT (Vous vous rendez compte, nous exportons !). Il fallait un chauffeur, le Président Pauvert se dévoue ; nos deux yonnais furent très cordialement reçus, excellemment traités après les débats. Il fallait bien "rendre", comme on dit. Ils le firent sans aucun déplaisir. Et voilà comment se nouent des amitiés !

En attendant que les dernières chaises trouvent un postérieur adéquat, le Président fait distribuer le bulletin N° 9 et collecter les pouvoirs.

Puis à 10 H 10, "c'est l'heure solennelle..." ... du premier coup de sonnette. Et le Président qui ne cessera de donner habilement de la voix tout au long de la matinée, de saluer nos hôtes, de souligner la nécessité et l'agrément d'instaurer des relations de bon voisinage avec les sociétés voisines" ; lui-même, dit-il, a beaucoup appris à l'Assemblée Générale de Niort, et puis, "il faut sortir des sentiers battus ..."

Revenant à l'A.P.Y., aux expositions, au Bulletin, il déplore "la trop grande modestie de certains adhérents", mais, enfin, conclut-il, "tout se passe dans la bonne humeur".

Enchaînant sans reprendre son souffle, le Président lit le Procès-verbal de l'Assemblée Générale de Décembre 1979, rédigé par le Secrétaire, M. ABERT. Bah, c'est de l'histoire ancienne, quasiment de la préhistoire. Personne ne semble s'en soucier le moins du monde. Toutes les mains se lèvent pour approuver.

Succède une petite minute de silence, demandée à la mémoire de M. Wilfrid GOICHON, vieux sociétaire fidèle qui s'est éteint sans bruit, début 1980.

ON PREND LES MEMES ET ON RECOMMENCE...

Le tiers sortant du Conseil regroupe cette année, le Secrétaire, Gérard ABERT, investi en cours de mandat et qui n'a pas encore eu le temps de donner la pleine mesure de son talent, puis Etienne MOREAU, 2ème Vice-président, lui aussi récupéré en cours de mandat, pour pallier le départ de M. PROST, enfin Bernard ROYER.

Il ne se trouve guère de courageux, voire de téméraires, pour briguer des fonctions absorbantes, et le tiers sortant se trouve reconduit, sans qu'il ait été question d'arrosage !

... PAS TOUT A FAIT CEPENDANT

M. Jacques BUREAU, un ancien du Bureau de l'A.P.Y. devenu Conseil, souhaite se décharger de certains travaux (de bureau ?) notamment de la plus grande partie du service des Nouveautés pour ne conserver que les F.D.C., Monaco, et la correspondance avec Cérès.

J.P. GAUDEMER accepte de prendre le relai. Bon vent à ce dernier -- et un grand merci à M. BUREAU pour les services rendus pendant tant d'années.

Mêmes remerciements donnés à M. AYMARD qui depuis quelques mois a signalé son désir d'abandonner son poste de bibliothécaire en fin d'année. La verve du Président l'entraîne à un affreux jeu de mots fort amical, "M. AYMARD en a marre". Et c'est encore M. GAUDEMER qui se déclare prêt à prendre la suite. L'Assemblée accepte volontiers, mais le cumul ne sera-t'il pas très lourd, et sera-t'il possible de satisfaire à la fois les clients des "nouveautés" et les (rares, il est vrai) habitués de la bibliothèque ?

M. MOREAU souhaite lui aussi être progressivement déchargé d'une partie notable de ses tâches habituelles. Pour le Bulletin, notamment, une équipe se partagera le travail ; pour les Jeunes, Jean-Pierre HURTAUD, ancien Président du Club de Jeunes, va prendre petit à petit le collier.

C'est alors que notre imprimeur et ancien Vice-président M. G. PROST, cherche à faire encore impression en demandant à M. MOREAU des précisions sur le Club de Jeunes, le nombre d'adhérents, et tout, et tout. L'intéressé fait état brièvement des succès remportés aux expositions, des 11 jeunes qualifiés pour la Nationale de Perpignan, et précise que le nombre de cotisants effectifs n'a pas dépassé 60, en 1980 (dont une douzaine pour Montaignu) alors qu'il "touche" une centaine de jeunes dans

les clubs des C.E.S. Faut-il ou non laisser tomber ces jeunes ? faut-il les faire bénéficier, sans versement de cotisation, de tous les avantages du Club de l'Amicale ?

A l'invitation de M. PAUVERT, M. BISCARA, commissaire régional à la Jeunesse, donne son point de vue : la jeunesse est fluctuante, inconstante, mais elle représente l'avenir, en philatélie comme ailleurs, il ne faut pas laisser tomber les jeunes des écoles, même s'ils ne paient pas de cotisations.

LE MONTANT DE LA COTISATION SUIT "LE BOEUF"

Le Président détaille les composantes de la cotisation demandée aux adhérents, et souligne pour chacune d'elles l'augmentation intervenue pour 1981 :

- la cotisation fédérale passe de 6 à 7 F.,
- la cotisation du G.P.C.O. passe de 1 à 2 F.,
- la cotisation au Groupement Philatélique Vendéen passe de 1 à 2 F. (il faut bien donner quelques moyens à ces instances qui ne "tournent" pour l'essentiel qu'à coups de bénévolat).
- l'abonnement à Philatélie Française passe de 35 à 40 F. pour les sociétés abonnant tous leurs membres.

Le total des frais non compressibles atteignait 43 F. il sera maintenant de 51 F.

L'A.P.Y. disposait en 1980 de 17 F. (60 - 43) pour ses frais particuliers ; si l'on ne veut pas réduire cette part de l'Amicale, il conviendrait de porter la cotisation à 68 F. Alors 68 F. ou 70 F ?

Alors, bien sûr, on reparle de "Philatélie Française", ou plutôt on en reparlerait. Les anciens, ayant depuis 12 ou 15 ans les oreilles rebattues du problème, il surgit un nouvel opposant, adhérent depuis peu. M. ABERT, PAUVERT, MOREAU, SIMON ... évoquent brièvement les différents aspects du problème, mais sans débats passionnés. Ras le bol ! Puis le Président demande si l'Assemblée est d'accord pour porter la cotisation de 60 à 70 F. C'est oui à la quasi-unanimité, peut-être sans chaleur - et ça se comprend - ; il y a toutefois une voix "contre" et deux abstentions.

A noter que les problèmes de "Philatélie Française" paraissant désormais réglés au plan National, il est permis d'espérer sérieusement une pause dans l'escalade des cotisations.

Le BANQUET ANNUEL de L'AMICALE

Ce banquet ne connaît pas le succès qu'il mériterait, malgré les efforts des ordonnateurs, et notamment de B. ROYER dont les oreilles ont dû tinter ce jour-là (curieusement, c'est quand il n'est pas là qu'il reçoit des compliments !)

Il est également difficile de trouver une date qui fasse plaisir à tous. La date du 10 Mai, initialement prévue, coïncide avec la Foire Exposition de la Roche. Alors, prenons la date du 17 MAI. Notez bien cette date sur votre agenda ! Si l'état de la trésorerie le permet, le Président a laissé entendre que l'Amicale pourrait participer un peu aux frais.

Les absents auront sûrement tort !

COMMENT RELANCER L'INTERET DES REUNIONS MENSUELLES ?

L'intérêt des sociétaires pour les réunions mensuelles faiblit plutôt. Personne n'apporte de suggestions précises, alors le Président propose d'en varier davantage le contenu. Chaque trimestre, une réunion serait consacrée à l'information, une à une projection commentée (sur écran plus grand), une autre à une Bourse. L'assistance ne manifeste ni opposition, ni enthousiasme, ni même un intérêt réel pour la question. Que faut-il donc faire pour ne pas décevoir ?

Une nouveauté toutefois : le nom des présents sera pointé et les plus assidus seront récompensés valablement. Mais attention, un passage-éclair aux Nouveautés ne constituera pas une "présence" suffisante.

OU L'ON PARLE DE LA GUILLOTINE

Le Président ^{parle} ensuite, sans détails, d'un ou d'une sociétaire qui ne règle pas - ou trop tard - ses prélèvements. Il propose la radiation. L'Assemblée veut bien, sans savoir sur qui le couperet va s'abattre.

ENCORE UN PEU d'OSEILLE

M. M. CHARRIER, le trésorier, est alors convié à présenter l'état de la trésorerie, ce qu'il fait avec précision.

Il serait fastidieux de reproduire tous ces comptes. Sachez toutefois que l'A.P.Y. grâce aux fortes cotisations de ses adhérents n'est pas "à la bourre", mais ce serait "juste" si elle ne percevait pas de subvention municipale.

Il est toutefois des investissements nécessaires, et il conviendrait notamment d'étoffer la bibliothèque. Que chacun fasse connaître ses desiderata. Il n'y a pas de philatélie possible, sans information suffisante !

Pour conclure, l'Assemblée donne quitus à M. CHARRIER pour sa gestion très précise. Les Commissaires aux Comptes en ont fait autant d'ailleurs.

ENCORE QUELQUES FIORITURES...

Le Président salue plus particulièrement les membres de la section du Haut-Bocage (Montaigu) et promet un prompt reversement des fonds de publicité qui leur sont acquis, après règlement des dépenses.

M. SIMON, Président du G.P.C.O., dit aussi, en termes très amicaux, son plaisir de se trouver parmi nous. M. BISCARA en fait de même, en d'autres termes, plus directs encore. Il vante notamment les attraits d'une philatélie très accessible : les "Sabine", les timbres sur lettres ... Puisse-t'il être entendu de nombreux sociétaires !

En fin de course, le Président déclare que l'on va procéder au tirage d'une tombola au bénéfice des présents : catalogues de l'année précédente, lots de timbres ... etc... La distribution est un peu longue, mais il y a des heureux et chacun reçoit un odontomètre magnifique qu'envieront les absents, s'ils sont un tout petit peu conscients.

A 12 H 15, le Président déclare la séance levée.

La "FETE" N'EST PAS FINIE POUR AUTANT

La "Fête", c'est d'abord le vin d'honneur devenu traditionnel, et qui se

passé, pour une fois, sans le tablier rose de M. ROYER, remplacé par son alter ego, Melle CLERC.

Et puis, a lieu la seconde mi-temps programmée chez Mme BUTON, au Poiré, pour une dizaine de courageux. Elle se déroule dans une ambiance de parfaite décontraction autour d'une bonne table. Il y fut question de philatélie, bien sûr, mais les présents y furent témoins d'un exercice de haute voltige : comment raconter de savoureuses histoires sans offusquer de chastes oreilles ? les excellentes histoires de M. BISCARA, en patois poitevin, firent souvent plier de rire l'assistance ; et elles n'ont pas été perdues pour tout le monde, car nous, nous avons noté, tout au bout de la table, un quidam qui tendait l'oreille et prenait des notes.

Tiens ! Tiens ! Encore un vicieux !

Au revoir, les amis ! vous en savez autant que ces pauvres plumitifs de malheur qui déforment tout, comme chacun sait.

Ah, que le métier est ingrat !

GRINGOIRE.



2, RUE SAINT-ANTOINE
75004 PARIS



Cette oblitération "PARIS 14 / DISTRIBUTION" est peu courante sur un pli dont le timbre est annulé ...au départ ! Mais, rappelez-vous, il y a 80 ans, les libellés PARIS-DEPART et PARIS-DISTRIBUTION existaient déjà

informations....

POUR EMPECHER L'HUMIDITE SUR LES TIMBRES

Nous lisons dans LE MONDE DES PHILATELISTES d'octobre 1980 ces précisions données par M. BEC à LYON :

" Il existe de nombreux produits pour absorber l'humidité. Personnellement, j'en ai retenu trois pour leur facilité d'emploi, et pour le fait qu'on les trouve chez tous les droguistes : la soude, la chaux, l'acide sulfurique. Ces produits absorbent effectivement l'humidité mais, une fois gorgés d'eau, il faut les changer. D'où la nécessité de conserver les timbres dans une enceinte réduite où une petite quantité de produit puisse être efficace. Ne pas oublier cependant d' "aérer" régulièrement les timbres, en feuilletant les albums, les produits cités ne pouvant faire ce travail à votre place...." .

Le tuyau est bon. Est-il besoin d'ajouter : 1° - que les produits cités plus haut doivent être placés dans un récipient ouvert, par exemple, un couvercle de boîte; 2° - qu'il ne convient pas de laisser ces produits dans un local humide ou dans une cuisine où il se forme beaucoup de buée. De même, il est recommandé de conserver les albums ou classeurs en position verticale; ils sont moins tassés et mieux aérés.

Nous avons également relevé dans cette même revue philatélique de novembre 1980, page 12 (communication de M. LE DRIAN, à GRENOBLE) : " Pour absorber l'humidité de l'air, la solution la plus économique est d'utiliser les granulés "ACTIGEL" vendus par "PROLABO", 12 rue Pelée à PARIS. Ces granulés virent du bleu au rose quand ils sont saturés d'humidité. On peut les régénérer en les plaçant environ deux heures à 130 degrés (four de cuisinière, par exemple, dont la porte est ouverte). Ils sont distribués par tous les vendeurs de produits chimiques."

EN FRANCE, DES GUICHETS D'AFFRANCHISSEMENT POSTAL AUTOMATIQUE

Un entrefilet de "LA PHILATELIE FRANCAISE" annonçait dans le numéro d'août-septembre 1980, la prochaine mise en service de guichets d'affranchissement postal automatique.

"Ces guichets pèsent l'objet, vérifient les conditions d'admission, calculent la taxe à payer et impriment la vignette d'affranchissement".

Nous aurons l'occasion d'y revenir bientôt et nous vous donnerons forces détails.... Quelques-uns d'entre nous s'en occupent sérieusement ! En attendant, voici la liste des Bureaux concernés, liste à peu près à jour fin janvier : PARIS 08 (49 rue de la Boétie), PARIS 13 (23 avenue d'Italie), PARIS 15 (rue d'Alleray), PARIS 49 (rue Molière), PARIS 52 (15 boul. Montparnasse), PARIS 124 (18 boul. Bonne Nouvelle).

Mais certaines mauvaises langues disent que ces appareils tombent souvent en panne Le rôdage sans doute !



GES BONS VIEUX TIMBRES

QUE FAUT-IL ENTENDRE PAR "TIMBRE RARE" ?

Un timbre peut être vieux et n'être pas rare ; il peut être rare sans être recherché ; mais il sera plus recherché s'il est à la fois "vieux" et "rare".

C'est la passion des collectionneurs, LEUR DESIR COMMUN DE POSSEDER UN CERTAIN TIMBRE, qui fait monter les cotes.

Il existe, a-t'on-dit souvent, AU MOINS TROIS TIMBRES qui ne sont connus qu'à UN SEUL EXEMPLAIRE :

- le ONE CENT de Guyane britannique, dont il est question dans cet article ; non coté par Yvert ;
- le I Mark du Togo allemand surchargé, en 1915, TOGO-OCCUPATION-FRANCO ANGLAISE, N° 50 B - non coté par Yvert ;
- le I sh. surchargé 20/ en violet, noir ou vermillon, de la Côte du Niger, (future Nigéria) - N° 17 - 17a - 17b, tous cotés de 300 000 à 425 000 F.

Le premier est de loin le plus connu ; sa possession est devenue le symbole d'une fabuleuse fortune et d'une extrême réussite philatélique.

De nombreux autres timbres, cependant, ne sont connus qu'à peu d'exemplaires, parfois moins de dix. Si, un jour, les lecteurs du Bulletin en manifestaient le désir, il pourrait être envisagé de publier la liste des timbres les plus chers du monde, au moins d'après le catalogue Yvert. Et seulement pour rêver...

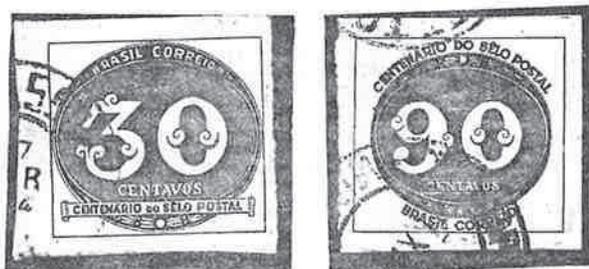
CES CURIEUX "OEILS" DU BRÉSIL

Le Brésil - alors empire - peut se glorifier d'être le premier état au monde à imiter la Grande-Bretagne et à émettre des timbres-poste adhésifs.

En 1843, sortirent trois timbres les 30, 60, 90 reis que l'on appelle communément "LES OEILS DE BOEUF" en raison de leur dessin. Sûrement pas des timbres chers... pour certains (de 2 250 à 8 000 F.), mais ils sont si pittoresques !



une reproduction fidèle



les reproductions peu fidèles
du Brésil, en 1943

NOS PREMIERS TIMBRES DE FRANCE

L'Administration des Postes procéda, le 1er Janvier 1849, à l'émission de deux timbres : un 20 centimes noir et un 1 F. rouge.

Le 20 c. noir est le véritable N° 1 de France. Sa couleur rappelle celle du Penny Black de Grande-Bretagne, son aîné de presque neuf ans. Il a cependant laissé la vedette à son "jumeau". En effet, le 1 F. rouge fut d'abord imprimé en une curieuse couleur claire, avant de l'être en plus foncé. La dénomination de "rouge", seule utilisée par l'Administration de l'époque, fut remplacée par les timbrologues par celles de "vermillon" et de "carmin". Un numéro spécial (le N° 7 dans plusieurs des catalogues) fut attribué au vermillon et lui conféra des titres de noblesse. Mais l'étranger n'a pas suivi et notre vedette nationale a été peu reproduite ailleurs.



De splendides 20 C. noir, grandeur nature



Le seul beau vermillon imprimé à l'étranger... avec un autre mal venu



Le 10 c. bistre
du 12 Septembre 1850



Un joli 15 c. vert
émis le 26 Juillet 1850

Demandez à dix collectionneurs, adultes ou jeunes, quel est le timbre le plus rare du monde ; neuf au moins citeront ce timbre de Guyane, sans pouvoir vous préciser qu'il s'agit, non pas du plus vieux timbre de ce pays, émis en 1850, mais bien du N° 12, sorti en 1856. Le catalogue Yvert se garde bien de le coter.

Cette vignette est affreuse. Elle représente une sorte de voilier noir dont le dessin a été tiré d'un cliché de Gazette Officielle locale. Sa couleur : carmin, mais les catalogues spécialisés précisent bien : magenta.

Le verso de l'exemplaire unique est également carmin lavé ; il porte la marque des trois derniers propriétaires : la fleur de lys de FERRARI, le trèfle de HIND et la comète du dernier propriétaire.

Il aurait récemment fait l'objet d'une nouvelle transaction, mais on ne sait rien, semble-t'il, de l'heureux propriétaire et du prix qu'il a déboursé.



AH ! les "tête de boeuf" des Va..laches !

En 1858, quand ces timbres furent émis, il n'y avait pas encore de ROUMANIE, mais des principautés placées sous la garantie des grandes puissances ; les plus importantes étaient la VALACHIE et la MOLDAVIE qui s'unirent en 1859.

A cette date de 1858, la MOLDAVIE émet les quatre premiers timbres, à l'effigie ronde. Appelés "têtes de boeuf", ils représentent en fait des aurochs et n'eurent pas cours dans les provinces réunies, malgré le titre de ce paragraphe.

Ces vignettes sont très pittoresques et leurs cotes sont déjà respectables puisque trois d'entre elles dépassent les 100 000 F...



Trois ans après la Grande-Bretagne, certaines postes locales ou cantonales de la Confédération Helvétique suivaient son exemple ; le mot "SUISSE" ou "HELVETIA" n'apparaît donc pas sur les vignettes.

Les premiers à voir le jour furent les 4 et 6 rappen de ZURICH, le 1er Mars 1843



Le 30 Septembre 1843 vit sortir simultanément le DOUBLE DE GENEVE (la "vignette" de 10 centimes comporte 2 vignettes de 5 centimes) et la superbe COLOMBE DE BALE dont la renommée n'a jamais faibli. Sans être des raretés de premier plan, ils sont très recherchés par les amateurs du monde entier.





assurances
la providence I. A. R. D.
VIE

CABINET SEGUINEAU & FILS

TOUTES
ASSURANCES
IARD — VIE

"Le Richelieu"
Rue Paul-Doumer
85000 LA ROCHE-SUR-YON

☎ (51) 37.03.79 - 37.22.60

BIÈRES
BOISSONS GAZEUSES
VINS DE TABLE
VINS FINS
de toutes provenances
LIVRAISONS A DOMICILE

E^{TS} RIVIÈRE

74, route d'Aizenay
- LA ROCHE-SUR-YON -
Tél. 37-00-80

PHOTO CINEMA

300 m² d'exposition
de matériel

tout pour le
LABORATOIRE

à des PRIX
PHOTO-PLAIT

12.14 rue Pasteur
LA ROCHE-SUR-YON

Tel 37 50 84 à 50 m. du Théâtre



Poiroux Musique

LE SPECIALISTE VENDEUR
de l'instrument de musique

27r. de Gaulle - tél 37.17.63
85000 LA ROCHE SUR YON

Nombreux PIANOS neufs et d'occasion,
ORGUES électroniques avec boîte de rythmes,
ORGUES classiques, ACCORDEONS, GUITARES,
AMPLIS et tous instruments pour harmonies et fanfares

ACCORD - REPARATIONS

Prix extrêmement étudiés

Chez Madame BUTON
au POIRÉ-SUR-VIE

HOTEL-RESTAURANT DU CENTRE

Tél. 31.81.20

VAL-DE-VIE

Tél. 31.81.41

Cuisine soignée

Prix modérés

Bon accueil

Bonne table

Séminaires - Noces - Banquets
(700 couverts)

BUROPLAN

85, boulevard d'Angleterre
85000 LA ROCHE-SUR-YON

REPROGRAPHIE

tirages de plans
photocopies
duplication offset

FOURNITURES

POUR LE DESSIN

LABORATOIRE

agrandissement
réduction
photos tramées
PAPIERS DIAZO



37 42 47

Quelques Beautés du Vocabulaire

Il y a quelques années, dans le journal "La Philatélie Française" organe officiel de la Fédération des Sociétés Philatéliques Françaises, paraissait, si je me le rappelle bien, dans un numéro d'été, une belle perle philatélico-typographique, dans la relation d'une nouvelle philatélico-sportive, commémorée aux U.S.A. à l'occasion du centenaire de l'inventeur du basket... Le premier match aurait eu lieu une trentaine d'années avant la naissance de son inventeur et à peine autant après on fêtait déjà son centenaire. Mais comme disait un ami journaliste qui avait du métier et de l'humour : les philatélistes intelligents auront rectifié d'eux mêmes.

Mais si vous le voulez bien, trêve de plaisanteries et surtout ne parlons plus de philatélie...

Moi, je vais tout simplement vous parler de timbres poste.

Depuis longtemps déjà, tout le monde le sait, les collectionneurs sont appelés les "Timbrés"... mais, chez eux aussi il y a de nombreuses variétés !! les bleus, qu'il ne faut pas confondre avec les bleus de France, qui eux sont plus que centenaires, les neufs, les oblitérés... les affranchis... les usés... qui ne sont pas forcément du 3ème âge ! les piqués !! (en ligne ou à cheval) les 1er, 2ème et 3ème choix et j'en passe...

Les timbrés se réunissent en Sociétés ou Cercles pour s'entretenir de leur douce manie, mais de retour à la maison, ils rêvent encore et c'est pour cela qu'un journal spécial a été créé pour eux. Il s'appelle "Timbre au logis". Lui aussi est quelquefois humoristique. Son éditeur n'est pas de Cambrai, bien que pour les bêtises il en connaisse un bout. Non, il est d'Amiens... dans la Somme, et pour la somme vous êtes bien servi, croyez moi, mais n'insistons pas.

Son éditeur, comme celui du Vermot, sort tous les ans un bon recueil de blagues, mais lui maintenant en quatre volumes !

Si Vermot n'édite qu'en un seul volume, c'est qu'il essaie tous les ans de varier son répertoire, mais l'Yvert conserve le même répertoire et se contente d'ajouter les nouvelles histoires qu'il apprend. Pour ne pas trop nous étendre, ne considérons que le tome I et limitons nous à la France.

Parodiant cette plaisanterie enfantine que nous avons tous apprise à l'école : quelle est la couleur du cheval blanc d'Henri IV, je vous dis : quelle est la couleur du N° 107 au type Blanc ? la réponse est GRIS, voire noir-ardoise et vous pouvez continuer... cela se complique un peu avec le N° 111 aussi au type Blanc : lui, il est vert-jaune. Le 111 b est devenu vert ! et vous ... ? j'en passe et des meilleures.

Mais cet ouvrage devient grivois, pour ne pas dire pornographique, puisqu'au chapitre "Principales oblitérations se rencontrant sur les premières émissions de France", on vous présente le cachet P D dans un rectangle et la référence est (Q).

La Marianne au type Paix, n'est certes pas gâtée non plus... les maniaques comptent les plis qu'elle a sur le ventre dans le 50 c. et dans le 65 cent. de couleur outremer, les trois types se distinguent par le nombre de

"points de couleur dans le pli vertical au-dessus du Q de République".

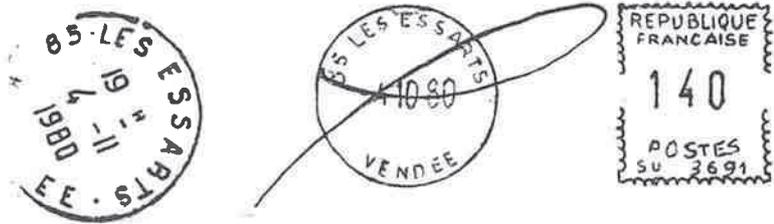
Oh ! qu'en termes peu élégants ces choses-là sont dites !

Mais, je m'arrête, car je pourrais passer pour un être bête et méchant !!!

Robert MOREAU.... de Cognac

COMPLIMENTS ET CONTRADICTIONS

Je ne cache pas mon étonnement de la célérité et de la conscience professionnelle dont font preuve certains postiers. L'un d'eux, aux ESSARTS, rectifie par un timbre-à-date du 4 novembre une date erronée du 4 octobre 1980.



S'avère curieux l'affranchissement représenté ci-dessous : il comporte une étoile et l'envoi devrait être expédié au tarif n° 1 des envois en nombre, soit 0,76 frs. Or, le bloc comporte 1,40 frs. Il est pour le moins "amusant" de demander une réduction et de payer le prix fort !



Ces envois en nombre donnent lieu à toutes sortes de remarques. Leur réglementation paraît assez souple.... Mais sait-on jamais ?

J.P. CAUDEMER

LES NOUVELLES FLAMMES



LES EPESSES, le 7 janvier 1981



LA BARRE DE MONTS, au type 1

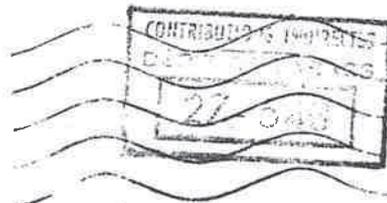
MONTAIGU, le 2 octobre 1980

QUELQUES FANTAISIES

Il y a quelques semaines, notre Président vous montrait des affranchissements non conformes à la réglementation. Sans vouloir mettre en cause l'une quelconque des Administrations, voici deux plis qui présentent une anomalie amusante :

THIBERVILLE

Les bureaux de tabac n'ont pas la franchise postale à l'égard d'une société privée, cependant, quelquefois "ça passe"



SACEM.

225 AVENUE CH DE GAULLE

DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPOTS

(Art. D. 79 du Code des Postes et Télécommunications)

Cachet et Signature de l'Expéditeur :

CENTRE DÉPARTEMENTAL
D'ASSIETTE DES IMPOTS
Cité Administrative Travot
85020 LA ROCHE-SUR-YON CÉDEX
TÉL. (51) 37.16.13



Mme

ABERT Françoise

50 rue allé Lemire

La Roche sur Yon

85000

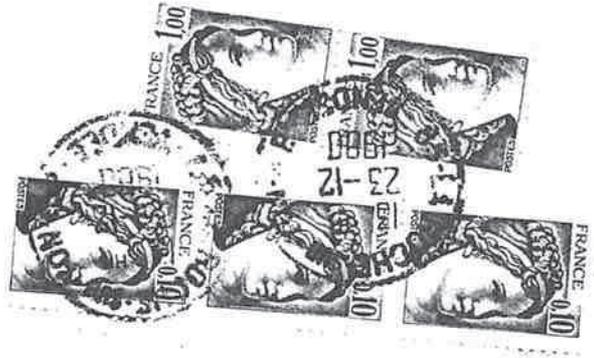
N° 819 - 70

LA ROCHE SUR YON

Il nous a été indiqué que l'étoile du timbre-à-date figurait sur les plis déposés à la poste après 20 heures. De deux choses l'une : ou bien les agents des impôts font des heures supplémentaires pour déposer le courrier le jour dit (et nous les félicitons, mais....), ou les P. et T. utilisent un timbre-à-date non utilisable avant 20h. Notez que la franchise postale ne change rien à cette nouvelle réglementation.

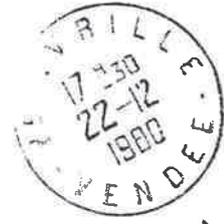
.... ET CURIOSITES

Il existe des timbres spéciaux dits "timbres-taxe" qui sont réservés à l'usage exclusif du paiement des taxes dues par le destinataire pour affranchissement inexistant ou insuffisant de l'expéditeur....



Compte des fact. & quittance - 88440

2.30



Sacem. S.P.R.

8 rue Anatole France.

B.P. 204.

85007 La Roche S Jan

D'AUTRES, MAIS PAS DE CHEZ NOUS

Il faut, en effet, BOIRE OU CONDUIRE, même pour apposer correctement une date, surtout lorsque celle-ci fait foi Sans commentaire, ni sous-entendu.

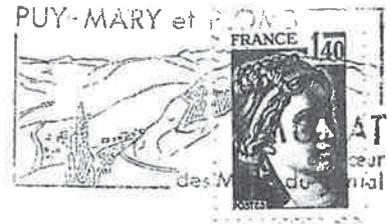
BOIRE ou CONDUIRE
IL FAUT CHOISIR



SACEM
225, av Charles de Gaulle
92521. Noisy-sur-Seine ced.

22 AOÛT 1960
L'inspecteur Chef du Centre de Tr
Automatique de NANTES - GARE

EXCUSEZ-NOUS ACCIDENTELLEMENT
DANS LE SERVICE
AVEC NOS EXCUSES



P
T

SACEM
8, rue Anatole France
B.P. 204
85007 La Roche-sur-Yon

Et bravo pour les P. et T., lorsqu'on s'excuse d'un incident de service qui semble dû à un matériel défectueux, puisqu'on est allé jusqu'à faire confectionner un cachet manuel spécial !



Société des

Charpentes FOURNIER

S. A. au Capital de 220.000 F

Siège social Rue des jardins
LE POIRE-SUR-VIE
85170 BELLEVILLE sur VIE
tel.(51) 31.82 95 - 31 81 66

CHARPENTES TRADITIONNELLES
211.213

TRIANGULÉES

LAMELLEES Collées
2143.3

BEAUTE
COIFFURE

INSTITUT
D'HYGIENE
CAPILLAIRE
ROSTICHES

salons

gaboriau

Tél. : 37-05-28

17 AVENUE GAMBETTA
85000 LA ROCHE SUR YON

Pour moi,
Populaire veut dire
... solidaire.

 Banque
Populaire

AGENCES :

LA ROCHE SUR YON

11,13 Rue Lafayette - tél: 37.30.01

CENTRE COMMERCIAL JEAN-YOLE

tél: 37.27.91

G.HERZOG  3 rue P. BAUDRY
LA ROCHE-S-YON

- Grand arrivage de CHINE : Vases, Meubles, Ivoires etc
- Exclusivité du plus beau Bronze Français en Luminaires
- Tous vos Encadrements Travail rapide et soigné
- GRAND CHOIX DE MIROIRS DE STYLE

LE VAISSELIER *****

BIJOUTERIE

JOAILLERIE

HORLOGERIE-ORFÈVRE

MAISON BOUANCHEAU

Bouancheau

Galerie BONAPARTE

LA ROCHE-SUR-YON

dépositaire des grandes marques

OMEGA

SEIKO

CITIZEN

ART DE LA TABLE

Listes

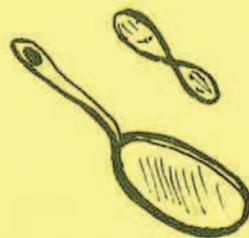
de

mariages

6, place Napoléon LA ROCHE-SUR-YON



FRITERIE ~
~ CREPERIE



"LES PALUDIERS"

2, rue de la Poissonnerie - 85000 LA ROCHE-SUR-YON
Tél. 37-07-29

Ses Entrées au choix

*Steack-frites
Andouillettes
Brochettes
Jambon
Saucisses*

*Galettes
Crêpes
Coupes
Glaces
---etc---*

Le meilleur accueil